

BULLETIN

de l'

Amicale

Volume 11, Numéro 2, Automne 2010



Hommage à Paul Gérin-Lajoie

L'assemblée générale du 19 mai 2010

Les 50 ans de la Révolution tranquille

Table des matières

- 3 Mot du rédacteur
- 4 Une première présidente pour l'Amicale des anciens parlementaires
- 5 Mot de la présidente
- 6 Rapport du président André Harvey
- 8 Les membres de l'Amicale présents le 19 mai 2010
- 9 Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie
- 10 Rapport du Comité des archives et objets de mémoire
- 11 Rapport du Comité des activités sociales
- 12 André Gaulin reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2010
- 14 Guy Saint-Pierre reçoit le prix René-Chaloult 2010
- 16 L'assemblée générale du 19 mai 2010 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier
- 20 Retrouvailles 2010, des échanges amicaux entre anciens journalistes et anciens parlementaires
- 22 Le journalisme politique, d'hier à demain
- 23 Deux anciens premiers ministres honorés
- 24 Le Parlement des sages a dix ans
- 26 Les 50 ans de la Révolution tranquille
Comité d'honneur du 50^e anniversaire
- 28 Monsieur Paul Gérin-Lajoie; le dernier des «révolutionnaires tranquilles»
- 32 Discours du 17 juin 2010
- 34 Paul Gérin-Lajoie : un modèle
- 36 Des souvenirs, des anecdotes et un peu de nostalgie
- 38 Élie Fallu, artisan d'une deuxième révolution en éducation
- 39 Une première grande soirée des Cultures à partager à Québec
Lucie Papineau est la nouvelle présidente
- 41 Gilles Vigneault, troubadour de la Révolution tranquille
- 44 Une lecture différente de l'avenir du Québec
Quelque chose comme un grand peuple
- 46 Genèse de la Loi 22 : un témoignage
- 48 À la découverte de nos racines parlementaires
Journée de commémoration dédiée à Pierre Bédard
- 53 Les 24 derniers conseillers législatifs
- 54 Un monument à la mémoire de Pierre Laporte
- 55 L'ancêtre François Gaulin
- 59 Après 27 ans à l'Assemblée nationale
Des hommages bien mérités pour François Côté
- 61 L'Ordre national du Québec fête ses 25 ans
«Au nom du peuple québécois...»
- 62 À Dakar au Sénégal
Le président Vallières a dirigé les travaux de la 36^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- 64 Cultures à partager
Un 10^e anniversaire pour la Fondation en Montérégie
- 65 Anciens parlementaires en action
- 67 La vie d'hier en photos
- 68 Hommage aux artisans de la Révolution tranquille



En couverture :
Paul Gérin-Lajoie



Nos plus vifs remerciements à Christian Chevalier, photographe de l'Assemblée nationale et à notre collègue Claude Lachance pour leur indispensable contribution à la réalisation du Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires.

Veillez prendre note qu'à compter du 22 novembre 2010, le numéro de téléphone de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec sera changé pour le :

418 643-2724
poste 70321

Mot du rédacteur

Monsieur Paul Gérin-Lajoie et nous



Serge Geoffrion

En 1960, Paul Gérin-Lajoie est dans la force de l'âge. Docteur en droit constitutionnel, il a 40 ans quand il est élu député de Vaudreuil-Soulanges avec « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage. Avec courage et une rare ténacité, il fera sien le slogan de l'équipe libérale : *C'est le temps que ça change*. Jamais exhortation, dira-t-il lui-même, n'aura correspondu plus exactement à l'état d'esprit du moment, ni à l'objectif visé.

Monsieur Gérin-Lajoie a aujourd'hui 90 ans. C'est un demi-siècle de l'histoire du Québec que nous commémorons avec lui et tous les autres acteurs de la Révolution tranquille dont il fut un témoin clé. Son héritage est immense et nous tenons, ses pairs, à lui rendre hommage.

Nous consacrons ainsi plusieurs de nos pages à notre éminent collègue, souhaitant ainsi faire notre part, non pas à l'édification du monument qu'il est déjà, mais pour ajouter à la juste reconnaissance d'un grand

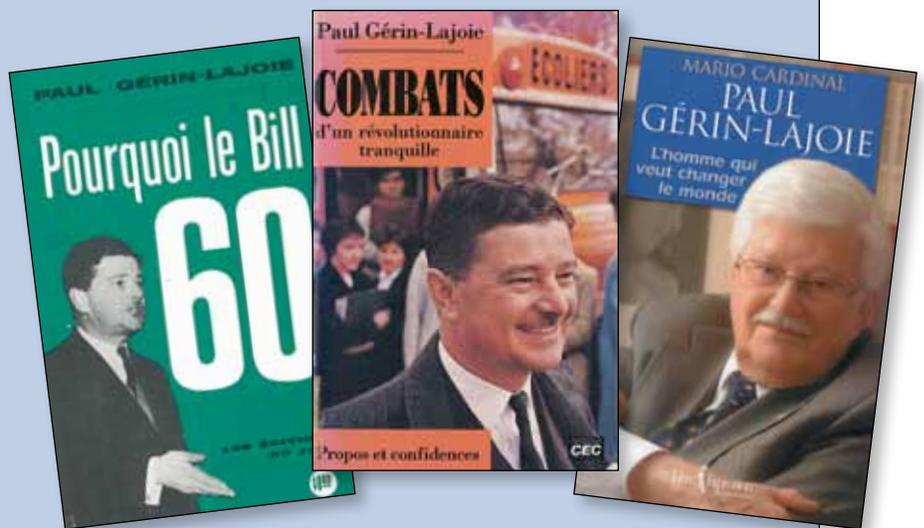
Québécois qui, face au sort actuel des enfants dans le monde, s'indigne et se révolte encore et encore devant l'injustice et le triste constat que les dépenses militaires mondiales soient dix fois plus importantes que l'aide au développement, comme il l'a énoncé en 2007 dans son manifeste *Entendez-vous ces enfants?*

Les 18 et 19 mai 2010, notre Amicale a réuni un nombre record de participants lors de son assemblée générale annuelle. Nous y consacrons évidemment de nombreuses pages, notamment en ce qui a trait à la remise des prix René-Chaloult et Jean-Noël-Lavoie à nos collègues Guy Saint-Pierre et André Gaulin.

Je remercie d'ailleurs les anciens parlementaires qui, par leurs textes, façonnent avec pertinence le contenu de ce présent Bulletin : Merci à Jacques Brassard, François Cloutier, Rita Dionne-Marsolais, Antoine Drolet, André Gaulin, André Harvey, Gilles Houde, Claude Lachance, Diane Leblanc, Michel Leduc, Pierre Marois, Lucie Papineau, Carole Théberge, Claude Trudel et Cécile Vermette. Mes remerciements également à nos collaborateurs de l'Assemblée nationale et d'ailleurs pour leur inestimable contribution.

Serge Geoffrion, rédacteur
Député de La Prairie (1998-2003)

Nous portons à votre attention trois ouvrages pour en connaître davantage sur la contribution du premier titulaire du ministère de l'Éducation et du président-fondateur de la Fondation Paul Gérin-Lajoie : *Pourquoi le Bill 60*, Les Éditions du Jour, 1963; *Combats d'un révolutionnaire tranquille*, Paul Gérin-Lajoie, Éditions CEC, 1989 et *Paul Gérin-Lajoie, L'homme qui veut changer le monde*, Mario Cardinal, Libre Expression, 2007.



Une première présidente pour l'Amicale des anciens parlementaires

Notre collègue Cécile Vermette est la nouvelle présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Elle succède à André Harvey et devient ainsi la toute première femme à occuper cette fonction depuis la création de l'Amicale en 1993.

Élue députée du Parti québécois dans Marie-Victorin en 1985, elle fut réélue sans interruption en 1989, 1994, 1998 et 2003. Elle ne s'est pas représentée en 2007. Au total, elle aura siégé à notre Assemblée nationale pendant 22 ans, soit l'une des plus longues carrières politiques des 103 femmes élues au Parlement du Québec depuis 1961.

Elle a été impliquée dans les œuvres de la Fondation des parlementaires québécois Culture à partager, d'abord en Montérégie pour ensuite en

présider le conseil d'administration de 2008 jusqu'au mois de mai 2010. Dans la dernière édition du Bulletin de l'Amicale, elle signait d'ailleurs un excellent article sur la mission qu'elle a effectuée au Mali au début de l'année 2010.

Très active au sein du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires depuis 2006, elle en présidera donc les destinées au cours de la prochaine année.

« Alors que le cynisme de la population envers ses élus est à son zénith, ce qui est très préoccupant, j'entends œuvrer au cours des prochaines années, entre autres, pour que notre Amicale soit aussi ce lieu de valorisation du rôle du député », de souligner la nouvelle présidente de notre amicale.



La nouvelle présidente **Cécile Vermette**, députée de Marie-Victorin (1985-2007) est entourée de **Marie Tanguay**, secrétaire exécutive de l'Amicale, **Claude Lachance**, secrétaire-trésorier, député de Bellechasse (1981-1985 et 1994-2003), **Yvan Bordeleau**, administrateur, député d'Acadie (1989-2007), **Carole Théberge**, vice-présidente, députée de Lévis (2003-2007), **André Harvey**, président sortant, député de Chauveau (1970-1973) et de Charlesbourg (1973-1976), **Pierre Gingras**, administrateur, député de Blainville (2007-2008) et **Rita Dionne-Marsolais**, administratrice, députée de Rosemont (1994-2008). (Photo : Christian Chevalier).

Mot de la présidente

À vous tous, anciens parlementaires, mes plus chaleureuses salutations !



Cécile Vermette

Nous voilà à l'aube d'un nouveau mandat pour le conseil d'administration élu le 19 mai dernier.

Lors de notre première séance de travail, nous avons entre autres discuté des différents enjeux susceptibles d'interpeller plusieurs d'entre nous. En premier lieu, nous nous

sommes penchés sur la gouvernance et la démocratie. Comment peut-on, à la lumière de nos vécus respectifs et de nos expériences parlementaires, rectifier la représentation qui se dessine dans les différentes sphères de la société. Sommes-nous à l'image de ce qui est véhiculé depuis un certain temps ?

La démocratie rime-t-elle avec notre système parlementaire et, dans un tel cas, sommes-nous victimes des tribulations, des perceptions ou d'une méconnaissance des principes démocratiques? À cet effet, nous aurons le plaisir de partager nos réflexions sur le sujet par une série d'articles à être publiée ultérieurement. Ne sommes-nous pas maintenant, une fois retirés de la vie active politique, tributaires des principes qui nous ont guidés et inspirés ? L'occasion vous est donnée de faire connaître votre intérêt quant au rayonnement de la nécessité de la démocratie dans notre société moderne en constante transformation.

C'est en tant que libres penseurs que nous abordons ces considérations. De plus, nous nous appliquerons à faire de votre carte de membre une occasion de « bonnes affaires» dans le but, entre autres, de favoriser des rencontres amicales et conviviales.

J'anticipe donc le plaisir de partager avec vous tous ces moments privilégiés de ce que fut notre vie de parlementaires et plus particulièrement, de susciter votre intérêt sur les grandes questions reliées à la gouvernance et à démocratie parlementaire.

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin (1985-2007)



Le président Yvon Vallières et la nouvelle présidente de l'Amicale, Cécile Vermette, deux vétérans de notre Assemblée nationale.

P.S. N'oubliez pas qu' un Salon des anciens
situé au RC.30 de l'hôtel du Parlement est mis à votre disposition.

Rapport du président André Harvey



André Harvey

Montréal, au Musée Pointe-à-Callière.

REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, le président et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont parfois conviés à assister à différents événements. Dans la mesure du possible, nous tentons à ce que l'Amicale soit représentée le plus souvent possible. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les événements suivants :

- La Randonnée des parlementaires
- Le Parlement des sages du 9 au 11 septembre 2009
- La 7^e Soirée des *Cultures à partager* qui s'est tenue le 28 septembre 2009 à Montréal
- Participation de plusieurs membres de l'Amicale lors de lancements, expositions ou autres activités tenues dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

COMITÉS PERMANENTS

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les présidents de ces comités vous soumettront leur rapport aujourd'hui :

- M. Serge Geoffrion qui remplace M. André Gaulin au comité des communications;
- Mme Diane Leblanc qui remplace M. Jean-Paul Champagne au comité sur le parlementarisme et la démocratie, a procédé à la mise en place d'un comité visant à intéresser les anciens parlementaires à offrir leurs services pour faire de l'observation électorale et de la formation à l'étranger;
- M. Michel Leduc au comité des archives et des objets de mémoire;

- Mme Carole Théberge au comité des activités sociales.

SECRETARIAT

Comme vous le savez, la permanence de l'Amicale est assurée par Mme Marie Tanguay, secrétaire exécutive.

À ce jour, l'Amicale compte plus de 213 membres en règle, représentant environ 50% des anciens parlementaires (au 15 mai 2010).

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

L'équipe de *Mémoires de députés* est actuellement à effectuer le montage des émissions qui découlent d'entrevues réalisées cette année. Il est à remarquer que la série prend la forme d'une entrevue entre un ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin. Elles sont tournées à trois caméras à la salle du Conseil législatif.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche à 19 heures et en rediffusion durant la semaine.

L'Assemblée nationale prépare présentement des coffrets de ces émissions.

Quatre coffrets seront en vente :

- Coffret 1 : 2006-2007, 25 émissions, 13 parlementaires, 7 DVD;
- Coffret 2 : 2007-2008, 22 émissions, 11 parlementaires, 6 DVD;
- Coffret 3 : 2008-2009, 31 émissions, 12 parlementaires, 9 DVD;
- Coffret 4 : 2009-2010, 35 émissions, 12 parlementaires, 10 DVD.



UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

L'Amicale est membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) depuis sa création en 2003. En 2008, l'Amicale en collaboration avec l'Assemblée nationale, a été l'hôte du 5^e Congrès de l'UMAPF qui s'est tenu du 17 au 19 septembre 2008. L'UMAPF ne s'est pas réunie depuis cet événement.

Toutefois, il y aura effectivement une réunion du Bureau restreint de l'UMAPF le 8 juin 2010 entre messieurs Yvon Biefnot, président de l'UMAPF, Jean Delaneau, secrétaire général et Xavier Hunault, président honoraire.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS DES ANCIENS PARLEMENTAIRES

Durant la dernière année, la question de la reconnaissance des acquis des anciens parlementaires est demeurée au cœur de nos préoccupations. Le dossier est sur la bonne voie et nous souhaitons une conclusion au cours des mois à venir.

LES PRIX DE L'AMICALE

Dans le cadre du dîner des Prix de l'Amicale 2010, deux anciens parlementaires et membres de l'Amicale ont été honorés. Cette année, le récipiendaire du Prix Jean-Noël-Lavoie est monsieur André Gaulin, alors que monsieur Guy Saint-Pierre s'est vu octroyer le Prix René-Chaloult.

NÉCROLOGIE

Depuis mai 2009, huit de nos anciens collègues nous ont quittés. Il s'agit de :

- Monsieur **Claude St-Hilaire**, député de Rimouski de 1973 à 1976, décédé à Québec le 22 mai 2009, à l'âge de 82 ans.
- Monsieur **Louis Vézina**, député de Montmorency de 1970 à 1973, décédé à Québec le 4 juin 2009, à l'âge de 72 ans.
- Monsieur **Jean Meunier**, député de Bourget de 1960 à 1966, décédé à Montréal le 29 novembre 2009, à l'âge de 89 ans.
- Monsieur **Serge Marcil**, député de Beauharnois de 1985 à 1989 et de Salaberry-Soulanges de 1989 à 1994, décédé à Port-au-Prince le 12 janvier 2010, à l'âge de 65 ans.
- Monsieur **Damien Héту**, député de Labelle de 1985 à 1989, décédé à Sainte-Agathe-des-Monts le 15 février 2010, à l'âge de 83 ans.
- Monsieur **Julien Giasson**, député de L'Islet de 1970-1973 et de Montmagny-L'Islet de 1973 à 1981, décédé à Salaberry-de-Valleyfield, le 17 février 2010, à l'âge de 82 ans.
- Monsieur **Georges Vaillancourt**, député de Stanstead de 1960 à 1973 et d'Orford de 1973 à 1989, décédé à Coaticook le 12 mars 2010, à l'âge de 86 ans.
- Monsieur **Francis-Édouard Belliveau**, député de Vaudreuil-Soulanges de 1969 à 1970, décédé à Vaudreuil-Dorion le 5 mai 2010, à l'âge de 81 ans.

Si vous le voulez bien, nous allons observer une minute de silence en mémoire des disparus.

André Harvey président

Député de Chauveau (1970-1973)
et député de Charlesbourg (1973-1976)



Fier du travail accompli, André Harvey, le président sortant, a livré une allocution empreinte d'une certaine nostalgie. (Photo : Christian Chevalier).

*Les membres de l'Amicale présents
à l'assemblée générale du 19 mai 2010*



(Photo : Christian Chevalier).

Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie



Diane Leblanc

M'accompagnent dans les travaux de ce comité mes collègues Yvan Bordeleau et Roger Bertrand.

Deux sondages ont été réalisés auprès des anciens parlementaires afin de vérifier leur intérêt à servir comme expert en démocratie et en affaires politiques à l'étranger, dans les démocraties émergentes.

Dès le premier sondage, une cinquantaine d'entre eux ont répondu positivement à notre invitation, autant pour des missions d'observation électorale ou de la formation auprès des partis politiques, de la société civile, des jeunes et des femmes, à l'étranger.

Un deuxième sondage nous a permis de mieux cerner le bassin de compétences et les caractéristiques des répondants. Ainsi, 55 membres (dont neuf femmes) ont exprimé leur intérêt. L'âge moyen est de 62 ans et ces membres totalisent 500 années d'expérience parlementaire (8,5 années en moyenne). Plus des deux tiers sont toujours actifs professionnellement.

La moitié des membres intéressés possèdent de l'expérience en enseignement ou en formation. La moitié peut se débrouiller dans au moins deux langues, généralement le français et l'anglais, sept parlent l'espagnol, un peut s'exprimer en portugais, un en arabe et un en créole.

Le tiers des collègues intéressés par des missions ou des formations ont une expérience politique ou

parlementaire à l'étranger, dans plusieurs pays et sur tous les continents.

L'analyse de ces caractéristiques nous permet de constater que le bassin d'expérience et de compétence est vaste et pertinent et nous permettra d'élaborer notre offre de services auprès des organismes qui oeuvrent pour le développement et la démocratie dans le monde.

Le tout devra bien entendu être arrimé aux besoins qui nous seront communiqués par ces organismes, par la disponibilité des collègues et par l'encadrement qui leur sera offert.

Il est utile de mentionner qu'au cours des activités entourant la tenue de l'Assemblée générale 2010 de l'AAPO, le comité en a profité pour réunir les anciens collègues qui ont répondu positivement aux deux sondages, afin de leur présenter le champ d'action de notre comité versus le champ d'action des parlementaires. Un expert en observation électorale, M. Guillaume Lavoie, directeur exécutif de Mission Leadership Québec, est venu nous entretenir sur les deux grands types d'observateurs électoraux. À titre de présidente du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, j'ai également pu échanger avec les anciens parlementaires sur mon expérience relativement aux missions de formation effectuées à l'étranger au cours des dernières années.

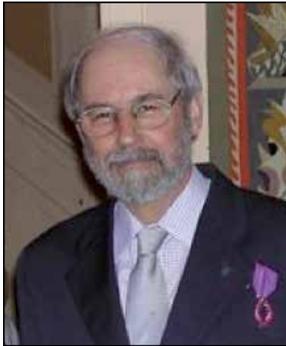
La prochaine étape consistera à rédiger notre offre de services, à faire une recherche exhaustive des organisations qui oeuvrent un peu partout dans le monde, principalement dans les pays francophones et à faire connaître cette offre de services auprès de celles-ci.

Enfin, nous entendons compléter le tout par de la formation ad hoc auprès de nos collègues.

Diane Leblanc
Présidente

Députée de Beauce-Sud (1997-2007)

Rapport du Comité des archives et des objets de mémoire



Michel Leduc

Le comité exécutif composé de 12 membres (anciens parlementaires, archivistes, DGE, Fédération des sociétés d'histoire) s'est réuni à deux reprises en 2009.

Deux démissions ont eu cours durant l'année, soit celle de M. Antoine Drolet qui fut remplacé par M. Pierre Gingras et celle de M. Fabien Roy, remplacé par M. Lewis Camden.

Je tiens à remercier MM. Drolet et Roy pour leur importante contribution au sein du comité.

Les principales actions entreprises par le comité depuis un an sont les suivantes:

- Envoi d'une lettre à tous les députés qui ont quitté leur fonction à la suite de l'élection de décembre 2008 pour les inciter à déposer leurs archives.
- Adoption d'une nouvelle procédure de fonctionnement pour les représentants régionaux à partir du site de l'Assemblée nationale.
- Nomination de nouveaux représentants régionaux. Nous en comptons maintenant 18 sur une possibilité de 20. Les régions suivantes n'ont pas de représentant pour l'instant: Outaouais; Montérégie 2. Chaque représentant se voit confier un maximum de 10 circonscriptions.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont accepté la tâche de représentant régional du comité des archives.



Pierre Gingras, Jacques Brassard, Michel Leduc et André Harvey.

La nouvelle procédure adoptée par le comité avec l'aide des archivistes de l'Assemblée nationale nous permet dorénavant d'éliminer la paperasse et de fonctionner en réseau avec les représentants régionaux.

La nouvelle procédure se décline en trois points que je résume ainsi:

- La tâche du représentant régional est de retracer les anciens parlementaires de sa région, des membres de leur famille ou de leur descendant afin de récupérer les archives.
- Le représentant régional ou l'ancien député ou sa famille contacte M. Alain Gariépy, responsable des archives à l'Assemblée nationale par téléphone ou par courriel. Celui-ci fait les démarches auprès du ou des donateurs pour rendre les archives à bon port, en général au centre d'archives régional.
- Pour l'aider dans son travail, le représentant régional trouve tous les renseignements pertinents sur les anciens députés de sa région sur le site de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca) à la section Histoire "résultats électoraux depuis 1867". À la biographie de chaque député on peut savoir qui a déposé, le contenu de son dépôt et l'endroit. Chacun est invité à visiter le site qui contient une mine de renseignements sur notre patrimoine politique.

Je rappelle que les archives des anciens députés constituent le complément naturel de celles de l'administration publique. Elles jettent un éclairage original sur les décisions prises en tant qu'élus et elles enrichissent le patrimoine politique du Québec. Il nous restera à trouver les moyens nécessaires pour assurer une mise en valeur de ce patrimoine. On se doit, à cet égard, de féliciter les archivistes de l'Assemblée nationale pour l'exposition "Sur les traces des députés" qui a eu lieu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale d'avril à septembre 2009. C'est en faisant appel à des expositions de ce genre que l'on peut faire connaître le rôle des députés et contribuer à la valorisation de son rôle dans la société.

Michel Leduc
Président

Député de Fabre (1981-1985)

Rapport du Comité des activités sociales

Un voyage éclair au cœur de notre histoire



Carole Thêberge

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, votre Amicale organise depuis trois ans une activité à caractère social et je dirais même plus, axée sur la découverte.

Rappelons-nous en 2008, notre collègue Jean Leclerc, alors président des Célébrations du 400^e anniversaire de Québec,

nous avait invités à visiter, en avant-première, l'Espace 400^e tout en révélant la programmation estivale. Puis en 2009, c'est l'Aquarium du Québec qui nous a accueillis pour nous présenter ses installations, ses pensionnaires si spéciaux (!) et nous faire découvrir l'arrière scène de cet endroit unique au Québec. Vous êtes de plus en plus nombreux à accepter notre invitation et nous en sommes fort heureux car cela témoigne des bons liens qui peuvent se développer dans une association comme la nôtre.

Cette année, nous avons eu le privilège de visiter la Réserve muséale du Musée de la civilisation à l'invitation de notre collègue Margaret F. Delisle (députée de Jean-Talon de 1994 à 2007), présidente du conseil d'administration du musée.

Plus de quarante anciens parlementaires, plusieurs accompagnés de leurs conjointes et conjoints, se sont présentés à l'Hôtel du Parlement dès 9 h le 18 mai dernier. Comme à l'habitude, le Réseau de transport de la Capitale nous a amenés gracieusement vers le site. Merci à André Harvey! Un déjeuner a suivi auquel d'autres collègues se sont joints.

Dire que la visite de la Réserve muséale du Musée de la civilisation a plu aux participants serait un euphémisme.

Avoir accès à ces pans d'histoire nous a fait vivre un voyage exceptionnel dans le temps. Imaginez-vous marcher au travers les objets du quotidien qui remuent vos souvenirs, revoir les meubles des différentes périodes, des tissus sacerdotaux riches de dentelles et de broderies, de vêtements des époques plus ou moins récentes allant jusqu'aux décorations des grands fêtes, que ce soit Noël ou la Fête-Dieu. Un véritable coffre aux trésors!

C'est avec beaucoup de surprises, d'émotion et de rires que nous avons arpenté cet entrepôt à la fine pointe de la technologie et adapté aux différents critères de conservation. Notre histoire se déroulait devant nos yeux par le biais de tous ces objets qui seront rassemblés pour la faire revivre le temps d'une exposition.

Comment ne pas souligner l'accueil chaleureux et l'étendue des connaissances de l'équipe du musée. Nos remerciements aux guides pour leur amabilité et la générosité de leurs commentaires.

Surtout, merci du fond du cœur à Margaret de son invitation à explorer ce lieu magique!

Et moi, je vous donne rendez-vous l'an prochain pour une autre grande découverte!

Carole Thêberge

Présidente

Députée de Lévis (2003-2007)



Michel Leduc, Yvan Bordeleau, Carole Thêberge, Gérard Gosselin, Cécile Vermette, André Harvey, Pierre Gingras, Diane Leblanc et Claude Lachance étaient du nombre des visiteurs à la Réserve muséale. (Photo : Christian Chevalier).

André Gaulin reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2010



Jacques Brassard

Ce fut avec un enthousiasme unanime que votre conseil d'administration de l'Amicale a accordé cette année le prix Jean-Noël-Lavoie à André Gaulin qui fut député de Taschereau de 1994 à 1998.

André est un homme aux multiples talents et aux multiples diplômes.

C'est, on peut l'affirmer sans détour, un intellectuel d'envergure. Docteur en littérature, il est aussi écrivain, essayiste, poète et professeur. Mais ce n'est pas un intellectuel de tour d'ivoire. C'est au contraire un intellectuel bien enraciné dans le réel. Son parcours en témoigne. Non seulement a-t-il consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement (c'est d'ailleurs la raison de son absence), mais il fut un combattant passionné, de première ligne, sur le front linguistique. Pendant de nombreuses années, il fut le président de l'Association des professeurs de français et, par ses textes dans la revue Québec Français et par son action, il n'a jamais cessé de lutter pour la défense et la promotion de notre langue maternelle et il continue toujours de militer pour la valorisation d'un Québec à part entière.

C'est d'ailleurs en grande partie pour la place centrale qu'il a occupée dans le combat linguistique au Québec qu'il a reçu en 2003 le prestigieux prix Georges-Émile-Lapalme, l'un des très convoités Prix du Québec. Peut-être que plusieurs parmi vous ont oublié ce grand honneur rendu à André Gaulin.

Nous, nous lui attribuons ce soir un prix sans doute plus modeste. Mais je suis sûr qu'il en sera très fier parce qu'il le reçoit de ses pairs.

Et vous devinez certainement que si nous l'avons choisi, c'est pour souligner son extraordinaire contribution, pendant huit ans, comme rédacteur en chef du Bulletin de l'Amicale. Il en a fait une revue, vous le savez, de haute qualité, aussi bien quant à sa forme que par son contenu. Avec lui, notre Bulletin, non seulement a fort bien rempli sa mission d'informer les membres sur les activités de l'Amicale, mais il a su enrichir notre revue en permettant à plusieurs anciens de vous offrir des articles de fond sur l'histoire, le parlementarisme et les grands débats de société. C'est pour ce travail remarquable pendant huit ans que nous décernons à notre collègue André Gaulin le prix Jean-Noël-Lavoie.

Et comme il est absent ce soir, je demanderais à celui que nous avons désigné pour le remplacer, notre collègue Serge Geoffrion, député de La Prairie de 1998 à 2003, de recevoir le prix au nom d'André Gaulin. J'ajoute que ce dernier numéro du Bulletin est entièrement sous la responsabilité de Serge et qu'il a su, comme vous avez pu le constater, maintenir le même niveau d'excellence qu'au temps d'André Gaulin.

Jacques Brassard

Député de Lac-Saint-Jean (1976-2002)



En l'absence d'André Gaulin, notre collègue Serge Geoffrion a reçu le prix Jean-Noël-Lavoie 2010 des mains d'André Harvey. (Photo : Christian Chevalier).

Mot de remerciement de monsieur André Gaulin



André Gaulin

Je suis particulièrement honoré du fait qu'on me remette, à l'occasion de l'assemblée générale 2010, le prix Jean-Noël-Lavoie. Beaucoup d'autres collègues l'auraient davantage mérité. J'avais moi-même recommandé quelqu'un de très précis ! Mais je crois que le président André Harvey et les membres de notre Conseil d'administration ont voulu signaler ainsi (et dès à présent) l'importance qu'a prise le *Bulletin de l'Amicale* dans notre vie associative. J'accepte donc ce Prix avec beaucoup de fierté et de reconnaissance et je le reçois en sachant qu'il revient aussi à tous ceux et celles qui, au fil des années, ont fait avec moi cet organe de liaison, soit ses collaborateurs, ses lecteurs, ses secrétaires exécutives, sans oublier son initiatrice, madame Aline Saint-Amand. On peut dire que le *Bulletin de l'Amicale* est maintenant devenu une institution avec son troisième rédacteur, monsieur Serge Geoffrion. En réalisant le dernier numéro du *Bulletin*, il vient de prouver que le changement de vigile est bénéfique pour le renouvellement d'une Amicale comme la nôtre. Il peut continuer de compter sur moi – et sur vous – comme collaborateurs.

Je regrette de ne pouvoir être des vôtres en ce jour. J'avais déjà signalé que je devais être en France pour quelques conférences à partir du 10 mai. Au moins, vous en serez quittes pour un discours de remerciement moins long et pourtant tout aussi reconnaissant. Par Serge Geoffrion, qui a accepté de recevoir le Prix en mon nom (et à qui j'en sais gré) je remercie les membres de l'Amicale qui, par leur président et les membres du Conseil d'administration, ont voulu m'inscrire dans la lignée honorable des récipiendaires du prix Jean-Noël-Lavoie.

Je salue aussi mon collègue Guy Saint-Pierre, récipiendaire 2010 du prix René-Chaloult. Permettez-moi en terminant de vous saluer tous avec une mention spéciale, si vous le permettez, à mesdames Lorraine Arsenault, Marie-France Lapointe et Marie Tanguay sur lesquelles j'ai pu tour à tour compter.

Mes remerciements vont aussi au président de l'Assemblée nationale, les anciens et le nouveau (puisque j'ai été huit années durant au *Bulletin*) : à monsieur le secrétaire général François Côté, à monsieur Marc Painchaud et à tous ceux et celles – graphistes, réviseurs, responsables de l'envoi – qui acheminent jusqu'à vous un produit culturel de convivialité et de mémoire politique.

Au plaisir de vous revoir.

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

Professeur émérite

Né à Québec, André Gaulin est critique et historien des lettres québécoises. Il est titulaire de baccalauréats en pédagogie et en catéchèse, d'une licence en lettres, d'une maîtrise en lettres de l'Université Laval et d'un doctorat en lettres de l'Université de Sherbrooke.

À compter de 1965, il fait alterner l'enseignement et la poursuite d'études supérieures. Il devient professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval de 1970 à 1992, y occupant successivement la fonction de professeur adjoint, agrégé puit titulaire. Il est promu professeur émérite en juin 2001.

Auteur de plusieurs livres de critique ou d'essai, seul ou en collaboration, il publie sur la poésie, la chanson, le roman, l'essai, la culture et l'histoire, la langue et la politique.

En septembre 1994, sous la bannière du Parti québécois, il est élu député de Taschereau. Aux élections générales de novembre 1998, il décide de ne pas se représenter et se retire à Berthier-sur-Mer, principalement pour écrire.

André Gaulin est fait Chevalier (1987) puis Officier de l'Ordre des Palmes Académiques (1996), membre de l'Ordre des francophones d'Amérique (1999), médaillé de bronze de la Société nationale des Québécois de la Capitale (1999) et lauréat du Prix Georges-Émile-Lapalme (2003). En 2005, il reçoit la cravate de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Formidable ambassadeur de la culture québécoise, il donne des conférences sur le Québec et sa culture dans pas moins de quinze pays sur trois continents, en particulier en Allemagne, en Belgique et en France.

Pendant huit années, il a été le dévoué rédacteur du Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires, responsable de quelque 22 numéros publiés entre 2002 et la fin de l'année 2009.

Guy Saint-Pierre reçoit le prix René-Chaloult 2010



Carole Théberge

et j'ai nommé, M. Guy Saint-Pierre.

Malheureusement, M. Saint-Pierre n'est pas avec nous ce soir pour entendre le témoignage que nous réservions à ce fils de la région de Windsor Mills (St-François-Xavier-de-Brampton) puisqu'en décembre dernier, il a pris un engagement qui le retient à Saskatoon et pour lequel il n'a pu, bien à regret, se soustraire, malgré l'honneur qui lui est rendu ce soir.

Son épouse, Mme Francine Garneau Saint-Pierre, a gentiment accepté notre invitation à recevoir, en son nom, le *prix René-Chaloult*, attribué par ses pairs. Madame Garneau Saint-Pierre est accompagnée d'une de ses filles, Guylaine. Bienvenue à vous deux!

D'entrée de jeu, je ferai un survol de la carrière de M. Guy Saint-Pierre pour illustrer ensuite sa contribution remarquable à la société québécoise et surtout pour souligner le cheminement exceptionnel de notre ex-collègue et ami de l'Amicale.

L'INGÉNIEUR

Diplômé en génie civil de l'Université Laval en 1957, il devient boursier Athlone et obtient une maîtrise en génie civil du Collège Impérial de Londres (*Imperial College of Science and Technology*), en 1959. Officier dans le corps des ingénieurs de l'armée canadienne de 1953 à 1964 et vice-président de l'Association des étudiants de l'Université Laval en 1957. Registré de la Corporation des ingénieurs du Québec de 1964 à 1966, il fut ensuite directeur technique adjoint de l'IRNES (Institut de recherche, et de normalisations économiques et scientifiques).

Né pour des grands projets, Guy Saint-Pierre collabora à l'aménagement hydroélectrique des Chutes Churchill au Labrador lorsqu'il entra au service d'Acres Québec en 1967. Il devint d'ailleurs le 1^{er} vice-président de cette compagnie jusqu'en 1970.

LE DÉPUTÉ ET MINISTRE

Élu député dans Verchères en 1970 et réélu en 1973 dans Chambly, M. Saint-Pierre a été ministre de l'Éducation dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 au 2 février 1972, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, du 15 février au 31 octobre 1972, ministre de l'Industrie et du Commerce, du 15 février 1972 au 26 novembre 1976.

Lors de son élection en 1970, M. Saint-Pierre était du même âge (36 ans) que M. Robert Bourassa. Le premier ministre a déjà dit de lui qu'il pourrait le nommer titulaire de n'importe quel ministère, en raison de «sa capacité à analyser et à s'approprier les dossiers les plus complexes et de les gérer avec brio». D'ailleurs, M. Bourassa compta sur l'expertise exceptionnelle de Guy Saint-Pierre lorsque le temps fut venu de défendre avec lui et ses collègues le grand projet de la Baie-James.

Notre président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, M. André Harvey, alors député de Chauveau-Charlesbourg, a siégé en même temps que M. Saint-Pierre. Il me mentionnait que la famille St-Pierre s'était installée à Québec pour faciliter la vie familiale. Il ajoutait qu'il n'était pas rare de voir son épouse, Mme Francine Garneau-St-Pierre, dans les galeries, en appui à son mari, et ce, particulièrement lors des grands débats.

Nous savons tous combien cet appui de nos proches est essentiel dans ce métier de parlementaire.

L'HOMME D'AFFAIRES

Adjoint au président à la compagnie John Labatt en 1977, M. Saint-Pierre devient le président et directeur général des Minoteries Ogilvie de 1978 à 1988 pour ensuite accepter le poste de président et chef de la direction de SNC-Lavalin de 1989 à 1996, puis président du conseil d'administration à compter de mai 1996. M. Saint-Pierre est devenu le président du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada de juillet 2001 à février 2004.

Guy Saint-Pierre reçoit le prix René-Chaloult 2010

Il a été membre de plusieurs conseils d'administration dont GM (General Motors) du Canada, de la Banque Royale du Canada, de Stelco, de Suncor et d'Alcan (Rio Tinto) pour ne nommer que ceux-là. M. Saint-Pierre a été président de l'Association des manufacturiers canadiens et membre du comité du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) pour ensuite en devenir le président en 1995.

Aux nombreux honneurs qui lui ont été décernés à travers les années tels que : la décoration du grade d'officier de l'Ordre du Canada en 1992 et de celui de compagnon en 2002, du prix de gestion de l'Université McGill en 1994, du prix du dirigeant international canadien en 1995, de la médaille Sir John Kennedy de l'Engineering Institute of Canada en juin 1994, d'un doctorat honoris causa en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke en juin 1994, de la médaille Gloire de l'Escolle de l'Association des diplômés de l'Université Laval en octobre 2001, de son élévation au rang de grand officier de l'Ordre national du Québec le



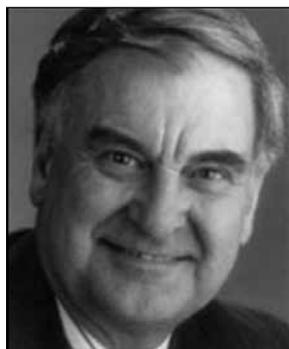
En l'absence de Guy Saint-Pierre, son épouse, madame Francine G. Saint-Pierre, a reçu le prix René-Chaloult des mains de Carole Théberge et du président André Harvey.

17 juin 2009, s'ajoute enfin, en ce 18 mai 2010, le prix René-Chaloult, que je vais remettre à son épouse, Mme Francine Garneau Saint-Pierre,

Sincères félicitations!

Carole Théberge
Députée de Lévis (2003-2007)

Mot de remerciement de monsieur Guy Saint-Pierre



Guy Saint-Pierre

Je voudrais remercier bien sincèrement l'Amicale des anciens parlementaires de m'avoir accordé le prix René-Chaloult 2010. Je regrette qu'un engagement préalable, auprès de plusieurs étudiants au doctorat, m'ait empêché d'être avec vous le 18 mai dernier.

Il est vrai que j'ai connu plusieurs carrières très différentes les unes des autres : six ans en politique, onze ans dans l'Armée canadienne, neuf ans dans le génie conseil, neuf ans dans le secteur manufacturier, voilà un parcours très varié! Pourtant dans chacun des postes occupés, je pouvais m'appuyer sur deux conditions toujours très importantes, à savoir : aimer son travail et apprendre constamment. Dans tous ces postes, j'ai pu compter aussi sur des collaborateurs compétents et dévoués.

Je garde, bien sûr, un excellent souvenir de mes années à l'Assemblée nationale du Québec. Là, comme ailleurs, j'ai appris beaucoup et cette expérience a enrichi mon approche à la vie économique. Au début de 1977, j'ai accepté un poste au sein de l'entreprise John Labatt. Le président de l'entreprise, Peter Widdrington, m'avait indiqué que mon expérience politique était évidente car, à chaque visite d'usines, j'aimais mieux parler aux ouvriers que d'admirer les performances des nouvelles machines de production.

Quel défi professionnel aurais-je eu à relever si les électeurs du comté de Chambly m'avaient réélu le 15 novembre 1976? Je l'ignore mais, comme en d'autres circonstances, j'ai toujours préféré aborder les défis de l'avenir que de tenter de réécrire le passé.

Encore une fois, tous mes remerciements pour ce prix René-Chaloult.

A vous tous, anciens parlementaires, il faut se rappeler qu'avant d'adhérer à un parti politique, nous étions tous, les uns et les autres, des démocrates, à savoir « des partisans d'un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même ». Merci bien!

*L'assemblée générale du 19 mai 2010 sous l'œil
de Claude Lachance et de Christian Chevalier*



Yvon Vallières, André Harvey et Gilles Morin, représentant de l'Association ontarienne des ex-parlementaires.



Roger Bertrand, sa conjointe et Raymond Brouillet.



Yvon Vallières, Fabien Roy et Michel Leduc.



Jean Charest, Pierre Gingras, Denis de Belleval et sa conjointe.



Nicole Léger, Rita Dionne-Marsolais et Lyse Leduc.

L'assemblée générale du 19 mai 2010 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier



Fabien Roy et Jean-Louis Bêland.



Jean Charest et Pierre Gingras



Albert Côté et sa conjointe et Claude G. Gosselin



Clément Richard, Jacques Brassard et Jean Charest.



André Pelletier, Robert Kieffer, Lyse Leduc et Jacques Côté.

L'assemblée générale du 19 mai 2010 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier



Clément Richard, Denis de Belleval, Yves Duhaime et Lucien Lessard.



Diane Leblanc, Albert Houde et Jean-Hugues Boutin.



Yvon Vallières, Margaret Delisle et Bernard Brodeur.



André Harvey et Gilles Houde.

L'assemblée générale du 19 mai 2010 sous l'œil de Claude Lachance et de Christian Chevalier



Jacques-Yvan Morin et Lucien Lessard.



Antoine Drolet et Jean-Paul Champagne



Michel Morin, Jacques Côté, Jean-Guy Paré et Léopold Marquis.



Lewis Camden, Roger Lefebvre et Madeleine Bélanger.



Clément Richard, Jacques-Yvan Morin et sa conjointe.

Retrouvailles 2010, des échanges amicaux entre anciens journalistes et anciens parlementaires

Gilles Morin, Jocelyn Saint-Pierre et Marie Tanguay

Le 19 mai dernier, s'est tenue dans les édifices du Parlement de Québec, une belle et grande rencontre d'anciens membres de la Tribune de la Presse et d'anciens parlementaires. Ces Retrouvailles inaugurées en 2008 visent à permettre aux anciens de renouer avec des collègues députés ou journalistes et de documenter l'histoire de l'institution.

Tenues il y a près de deux ans, les premières retrouvailles, rassemblaient la cohorte 1950 à 1970, furent uniques, rappelant une période de la longue et riche histoire de la Tribune. L'expérience a été reprise cette année avec les membres de 1970 à 1990. En retournant quelque peu en arrière, ce genre d'activité permet de rappeler une période de deux décennies qui a marqué l'histoire du Québec et de réunir les principaux témoins et acteurs politiques de cette époque. Il s'agissait de souligner la contribution à la vie démocratique québécoise de ces hommes et de ces femmes politiques et de ces artisans et artisanes de l'information.

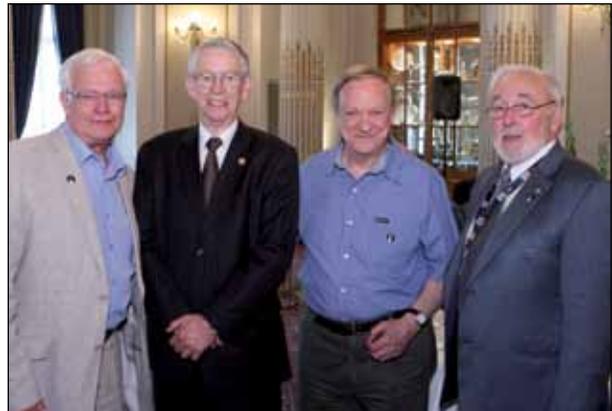
Le plus difficile dans l'organisation d'une telle activité est de retracer les anciens membres de la Tribune. Un petit comité aidé par plusieurs anciens est parvenu à établir une liste de 350 journalistes pour les années 1970 à 1990. Cela comprend des journalistes, des techniciens, des chercheurs et des réalisateurs. Plusieurs députés de la même période se sont joints à eux. Au total, plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation.



Yvon Vallières remet la Médaille de l'Assemblée nationale à Daniel L'Heureux, accompagné de sa conjointe, Marthe Blouin.



Guy O'Bomsawin, Nancy Ford, Robert Lefebvre, Jacqueline Mondy et Alphée Gagné.



J.-Jacques Samson, Gérald Harvey, André Bellemare et Ralph Noseworthy.

L'activité a été rendue possible grâce à la collaboration de la Tribune de la presse, représentée par son président Rhéal Séguin, de l'Amicale des anciens parlementaires, présidée par André Harvey, et de l'Assemblée nationale dirigée par le président, Yvon Vallières, et son secrétaire général, François Côté.

Au programme, une conférence de Florian Sauvageau sur *Le journalisme politique d'hier à demain* qui s'est tenue au Parlement, une période de « vide méninges » qui a permis de recueillir des témoignages fort intéressants pour l'histoire de la Tribune de la presse et bien sûr une réception.

Retrouvailles 2010, des échanges amicaux entre anciens journalistes et anciens parlementaires



Claude Matthieu, Pierre Tourangeau, John Grant, Hubert Gendron, et Stephen Phizicky.

Mais l'activité principale, a certes été le généreux cocktail dînatoire au restaurant Le Parlementaire où plusieurs députés et journalistes étaient présents dont le premier ministre, monsieur Jean Charest, la chef de l'opposition, madame Pauline Marois, et la représentante du deuxième groupe de l'opposition, madame Sylvie Roy.

De l'avis des participants, ce genre d'événement est fort apprécié. Il permet de revoir des collègues, des amis, qui ont occupé une place dans la vie de chacun. Tous ont fortement recommandé de répéter l'expérience, ce qui sera fait l'an prochain pour la cohorte de 1990 à aujourd'hui.

Pour l'historien qui s'intéresse à l'Histoire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, ces rencontres sont inestimables. Elles permettent de recueillir témoignages, photos, documents, et elles fournissent l'occasion de sensibiliser les journalistes à l'importance de conserver des traces de leur passage au Parlement de Québec.



Michel Abel, Léopold Brisson et Claude Matthieu.

En conclusion, cette activité a été couronnée de succès et elle sera répétée l'an prochain qui marquera le 140^e anniversaire de la Tribune de la presse qui a été fondée en 1871. D'autres journalistes, d'autres parlementaires ont marqué les 20 dernières années de la Tribune de la presse et de l'Assemblée nationale. Les Retrouvailles de 2011 leur donneront l'occasion de fraterniser en échangeant leurs souvenirs tout en rappelant à leurs successeurs la contribution qu'ils ont apportée à la vie politique québécoise.



Rhéal Séguin, Robert MacKenzie, Renaud Gilbert, Gilles Boivin, Gilles, Morin, et Derek Hill.

Le journalisme politique, d'hier à demain



Florian Sauvageau

À la réflexion, je me suis trouvé bien téméraire d'avoir proposé ce thème et ce titre. Je ne suis pas historien et mes souvenirs du journalisme politique commencent, ou presque, avec les années 1960. Quant à demain, je ne sais pas ce qu'il sera, et je suggère toujours qu'on se méfie de ceux qui prétendent le savoir. On peut cependant dégager de la situation actuelle quelques tendances lourdes qui pourraient annoncer l'avenir. C'est de la prospective. Cela fait sérieux!

Retour donc aux années 1960. Juillet 1966. Un jeune blanc-bec, qui rentre de Paris après un an d'études en journalisme, débarque à la Tribune de la presse. Il représente la station de radio CHRC, de Québec, la seule radio privée qui ait depuis quelques années son correspondant parlementaire. La radio privée de l'époque, c'est une force en information. Mais ce sont les journaux qui règnent. La Tribune, qui compte une trentaine de membres, est dominée par les journalistes de la presse écrite qui se demandent, c'est du moins mon impression, si les reporters de la radio et de la télévision qu'on a regroupés dans la même salle (que je partage avec les collègues de Radio-



Canada et de CBC) sont vraiment des journalistes. Le blanc-bec, que vous aurez reconnu, se rend vite compte en côtoyant quelques monuments du journalisme politique de l'époque, qu'il lui reste bien des choses à apprendre.

C'était l'ère des journaux, des grands éditorialistes, des maîtres à

penser, des « phares ». Puis vinrent les années 1970, et l'ascension progressive de la télévision. La personnalité et le charisme des uns, qui crèvent l'écran, supplantent les idées des autres. Le téléjournal devient le lieu quotidien de rassemblement. Bernard Derome devient le guide, l'ancre, selon l'expression anglaise (« anchor ») qui identifie le chef d'antenne des bulletins de nouvelles. Vingt ans plus tard, les chaînes d'information se multiplient, la diffusion en direct se propage, les réactions instantanées transforment la vie politique, tout va trop vite. Les institutions sont mal adaptées aux nouveaux impératifs médiatiques. Plus récemment, l'Internet ajoute à la fragmentation. C'est l'ère du grand bazar et de la cacophonie. Le journalisme, et le journalisme politique, y cherchent leur rôle et leur spécificité. Auparavant, dit-on, du temps de Claude Ryan et des autres, le journalisme, c'était un cours magistral. Aujourd'hui, c'est un séminaire, une conversation. L'information fait place à la communication.

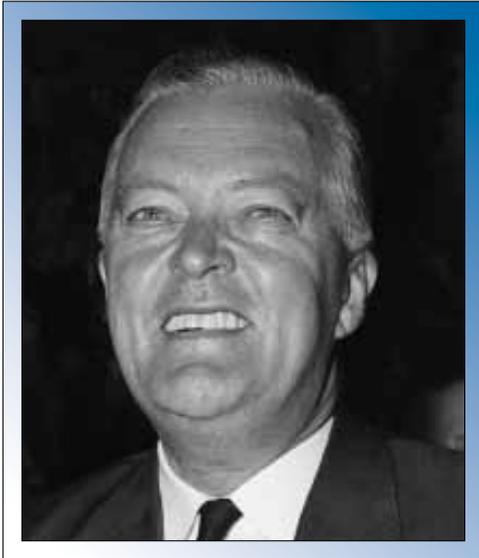
Les mass media, qui offrent de tout pour tous, cèdent la place aux médias de niche. Les auditoires, les jeunes surtout, migrent graduellement vers Internet et ses boutiques spécialisées. Les annonceurs les suivent. Les grands rendez-vous de l'information (les quotidiens, les téléjournaux) chancellent. Hier, dans l'Ancien Monde, celui du magasin général, le client payait pour un ensemble, un « paquet » d'information. Il pouvait bien ne pas s'intéresser aux nouvelles politiques que publiait son journal, mais il en finançait tout de même la collecte, même s'il ne lisait que les pages de sports ou les faits divers. Aujourd'hui, il peut n'acheter que ce qui l'intéresse. On peut penser que certains sites spécialisés (sports, arts et divertissement, finance, etc.) et réseaux sociaux tireront leur épingle du jeu. Mais qui paiera pour l'information politique?

Il faut bien poser la question. Y a-t-il toujours un public pour l'information politique? L'information traditionnelle, les querelles partisans, les intrigues de palais, n'intéressent pas les générations montantes. Ce sont d'autres enjeux, une autre « politique » qui les passionne. Le journalisme politique, pour survivre, a grand besoin d'élargir ses horizons.

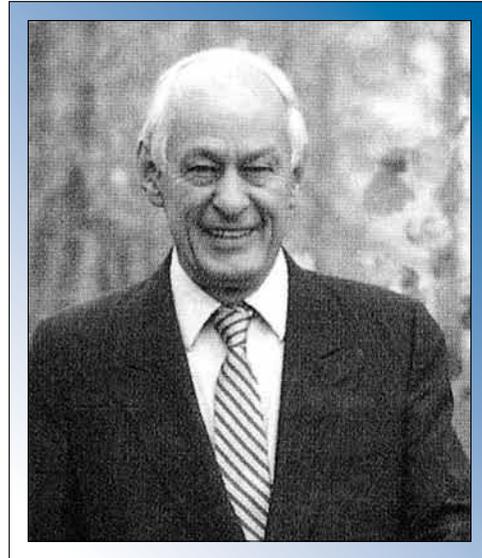
Florian Sauvageau

Journaliste, professeur et chercheur
Directeur du Centre d'études sur les médias

Deux anciens premiers ministres honorés



Jean Lesage



René Lévesque

Sur la Côte-Nord, les centrales hydroélectriques Manic-2 et Manic-3 porteront désormais les noms de Jean-Lesage et de René-Lévesque. La nouvelle a été annoncée le 22 juin 2010 par le premier ministre Jean Charest lors du lancement des festivités et activités commémorant le 50^e anniversaire de l'élection du gouvernement de Jean Lesage et les débuts de la Révolution tranquille.

Parlant des deux anciens premiers ministres, M. Jean Charest a soutenu que leurs actions « ont changé le visage de l'État québécois en démontrant la volonté et la capacité des Québécois de prendre en main leurs ressources, leur avenir et leur développement économique. Ces désignations toponymiques commémoratives viennent à jamais unir leur nom à celui de Daniel Johnson dont le destin est lié à Manic-5 ».

Le Bulletin attend de vos nouvelles

Le comité de rédaction du *Bulletin de l'Amicale* lance un appel de collaboration à tous les anciens parlementaires. Ainsi, nous aimerions que soit accentué le point de vue de la petite histoire, celle sans laquelle la grande n'a aucun support. Nos chroniques « Les anciens parlementaires en action », « La Vie d'hier en photos » et celle intitulée « À travers les souvenirs » attendent de vos nouvelles, vos témoignages et anecdotes politiques, sans oublier les photos de vos albums! Nous anticipons également le plaisir de lire, dans les pages « La vie littéraire et culturelle », vos coups de cœur culturels sous la forme de comptes rendus de livres, entre autres.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photographies à notre secrétaire exécutive, madame Marie Tanguay, dont les coordonnées figurent en page 68. Le prochain *Bulletin de l'Amicale* sera publié au début du mois de mai 2011. Nous attendons de vos nouvelles au plus tard le 1^{er} mars prochain. Et merci à l'avance pour votre collaboration, car ce Bulletin n'existerait pas sans vous!

Le Parlement des sages a 10 ans



Antoine Drolet

Les 8, 9 et 10 septembre 2010 se tenait à l'Assemblée nationale du Québec, le 10^e Parlement des sages sous ma présidence, ancien député de Portneuf (1970-1973). C'était ma 8^e participation à cette activité, d'abord comme vice-président puis comme président. Ce 10^e

Parlement des sages a réuni 105 participants, à savoir 52 femmes et 53 hommes, divisés en trois formations politiques. Deux projets de loi ont été adoptés et une motion de l'opposition a été débattue. Il y a eu deux périodes de questions et réponses orales et plusieurs débats sérieux, vigoureux et constructifs. Le vice-président de l'Assemblée nationale, monsieur François Gendron, a souligné le travail exceptionnel de tous les « députés sages » et les a chaleureusement félicités.

En plus des gens du 3^e âge recrutés à travers le Québec par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), nous étions plusieurs anciens parlementaires à participer à l'événement :



Pierre Gingras, vice-président du Parlement des sages



Michel Bonsaint, Asaira Kenuajuak, François Gendron, Isabelle Giguère, Louis Plamondon, Mariette Gélinas, Marcel St-Pierre, Lucie Papineau et Antoine Drolet.

Le Parlement des sages a 10 ans

- Madame Lucie Papineau, députée de Prévost (1997-2007), lieutenant-gouverneur;
- Monsieur Antoine Drolet, député de Portneuf (1970-1973), président;
- Monsieur Pierre Gingras, député de Blainville (2007-2008), vice-président;
- Monsieur Benoît Laprise, député de Roberval (1994-2003), vice-premier ministre;
- Monsieur Marcel Gagnon, député de Champlaine (1976-1985), leader de l'opposition officielle;
- Monsieur Oswaldo Nunez (ancien député fédéral), ministre de la justice.

Enfin, la présidente de notre Amicale, madame Cécile Vermette, est venue saluer les parlementaires et a assisté au dîner officiel du président de l'Assemblée nationale.

Félicitations à toutes et tous, ce fut un grand succès !

Antoine Drolet
Député de Portneuf (1970-1973)



Lucie Papineau, lieutenant-gouverneur



Antoine Drolet, président du Parlement des sages



Mariette Gélinas, chef de l'opposition officielle et Marcel Gagnon, leader de l'opposition officielle

Les 50 ans de la Révolution tranquille



Pierre Pouliot

Les 50 ans de cette période charnière de notre histoire.

Le premier ministre, M. Jean Charest, a confié à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, le mandat de coordonner les activités entourant la commémoration. C'est sous le thème *50 ans de la Révolution tranquille, un courant d'inspiration* que les ministères et organismes sont invités à s'inscrire dans la mise en œuvre d'une programmation d'activités à l'intention de leur personnel et de leur clientèle.

Un comité d'honneur formé de personnalités de divers milieux jouera un rôle-conseil auprès de la ministre et apportera sa contribution quant aux orientations qui doivent guider les activités de commémoration.

Ce comité, présidé par M. Jean-Paul L'Allier, est composé de mesdames Lise Bacon et Janette Bertrand ainsi que de messieurs Claude Béland, Roch Bolduc, Claude Castonguay, Bernard Derome, Jacques Godbout, Jack Jedwab, Paul Gérin-Lajoie, Jean-Claude Rivest, Jean-Noël Tremblay et Denis Vaugeois.

Un devoir de mémoire

Beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites sur cette période de l'histoire du Québec. Des centaines de livres et d'articles ont été publiés, des émissions de radio et de télévision ont été produites et de nombreux colloques et conférences ont été tenus.

Toutefois, cette commémoration répond à un devoir de mémoire. Elle jette un regard sur le chemin parcouru, mais devrait également permettre d'envisager l'avenir.

Ce ne sont pas tant les réalisations en elles-mêmes qu'il faut célébrer, mais davantage l'esprit de l'époque : la volonté de faire autrement, de se prendre en main, de faire des choix.

Plusieurs auteurs constatent que même s'il y avait divergence sur les moyens employés, on observait un large consensus social sur les objectifs poursuivis. C'est donc la capacité d'une société d'agir sur son destin que

cette commémoration vient souligner en rassemblant les acteurs politiques tout partis confondus.

Dans un article paru dans la revue *L'Action nationale* en 1999, l'historienne Lucia Ferretti cristallisait cet esprit qui animait non seulement la classe politique, mais l'administration publique tout entière de même que les milieux d'affaires et les milieux sociaux par l'expression « On est capable ».

Cinq grandes réformes auront marqué les années 1960 et influencé l'avenir de la société québécoise, elles auront eu un impact tant sur le plan régional qu'international :

- la transformation du rôle de l'État;
- la démocratisation du système d'éducation;
- le développement du système social;
- la promotion de la culture et de la langue;
- la modernisation de l'économie québécoise.

L'un des défis de cette commémoration est de joindre le plus vaste auditoire possible incluant les jeunes et les membres des communautés culturelles qui n'y ont pas participé directement.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont été les grands artisans de cette révolution. Pour l'année 2010, le gouvernement rendra hommage aux artisans et artisans de la transformation du rôle de l'État alors qu'en 2011, ce sera pour ceux et celles de la promotion de la culture et de la langue de même que du développement social. En 2012, les activités de reconnaissance se concentreront sur les acteurs de la démocratisation de l'éducation et de la modernisation de l'économie québécoise.

Par ailleurs, au cours des prochaines années, plusieurs ministères et organismes célébreront le 50^e anniversaire de leur création et seront invités à souligner et à partager cette étape marquante de l'histoire du Québec avec la population et les membres de leur personnel.

Depuis le 22 juin dernier, il est possible de faire un survol des années 1960 à 1970 en visitant le site web RevolutionTranquille.gouv.qc.ca. Vous y trouverez diverses informations sur des événements et des personnages qui ont marqué ces années. Au fil des mois, d'autres informations viendront s'ajouter et permettront d'ouvrir une fenêtre sur cette décennie.

Pierre Pouliot

Chargé de projet

Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

Comité d'honneur du 50^e anniversaire

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a reçu le mandat de coordonner les activités de commémoration qui seront proposées par l'ensemble des ministères et organismes pour souligner cet important anniversaire. Un comité d'honneur a été constitué pour la soutenir dans cette tâche. Sous la présidence de monsieur Jean-Paul L'Allier, le comité est composé de mesdames Lise Bacon et Janette Bertrand

ainsi que de messieurs Claude Béland, Roch Bolduc, Claude Castonguay, Bernard Derome, Jacques Godbout, Jack Jedwab, Paul-Gérin Lajoie, Jean-Claude Rivest, Jean-Noël Tremblay et Denis Vaugeois.

Le rôle de ce comité bénévole consiste à conseiller la ministre quant à la programmation des activités de commémoration et à susciter la participation de partenaires des secteurs privé et public à ces dernières.



De gauche à droite : François Bonnardel, porte-parole du deuxième groupe d'opposition officielle, Pauline Marois, chef de l'opposition officielle, Jean-Claude Rivest, Bernard Derome, Janette Bertrand, Jean-Noël Tremblay, Claude Castonguay, Jean Charest, premier ministre, Jacques Godbout, Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Claude Béland, Roch Bolduc, Jack Jedwab, Denis Vaugeois, Lise Bacon et Jean-Paul L'Allier, président du comité d'honneur. Absent sur la photo : Paul Gérin-Lajoie. Photo : Louise Leblanc

Message du président du comité d'honneur, Jean-Paul L'Allier



Jean-Paul L'Allier

La Révolution tranquille est l'une des périodes importantes de notre histoire, non seulement parce qu'elle a dressé certains des piliers qui soutiennent encore le Québec aujourd'hui, mais aussi parce qu'elle a été le bassin d'un bouillonnement d'idées extraordinaire, que ce soit du point de vue

politique, culturel, social ou économique. C'est pourquoi lorsque la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, m'a demandé de présider un comité d'honneur réunissant des personnalités québécoises en

provenance de divers horizons dans le but de la guider dans l'élaboration des activités de cette commémoration, j'ai été ravi d'accepter.

Les membres de ce comité aborderont cette période charnière du Québec sous un éclairage particulier, de la création des ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation aux mouvements syndicaux en passant par la nationalisation de l'électricité et l'arrivée de la première femme à titre de ministre au sein d'un gouvernement.

C'est avec conviction et en toute modestie que nous apporterons notre contribution à faire de cette commémoration un événement de découverte pour la population et surtout, pour la jeunesse québécoise.

Jean-Paul L'Allier

Président

Député de Deux-Montagnes (1970-1976)

Monsieur Paul Gérin-Lajoie ; le dernier des « révolutionnaires tranquilles »¹



Pierre Marois

Le 17 juin dernier avait lieu, à Montréal, une inoubliable soirée : Le Gala du 90^e anniversaire de Paul Gérin-Lajoie. C'est la Fondation Paul Gérin-Lajoie qui organisait cette soirée hommage, à l'occasion du 90^e anniversaire de son fondateur, Paul Gérin-Lajoie, premier ministre de l'Éducation de toute l'histoire du Québec sous le gouvernement de Jean Lesage, communément appelé « l'équipe du tonnerre ».

Je considère que j'étais privilégié et chanceux d'y participer. Je vous dirai pourquoi plus loin. Mais laissez-moi vous la raconter à larges traits, mais à ma manière.

Certainement près de 500 personnes y participaient; parmi elles, il y avait, comme on dit, bien sûr, des « personnalités » : le premier ministre Jean Charest et son épouse Michèle, les anciens premiers ministres Bernard Landry et Lucien Bouchard, la ministre Michelle Courchesne, la chef de l'opposition officielle Pauline Marois, la députée Fatima Houda-Pepin, le député François Gendron, des anciens collègues comme Jacques-Yvan Morin, André Harvey, Louise Harel et Luc Tremblay, le maire de Montréal Gérald Tremblay et de nombreux autres invités, notamment, Yves Martin, Guy Rocher, Fernand Daoust, André Chagnon ainsi que John Parisella et son épouse Esther Bégin qui, d'ailleurs, a animé avec finesse et doigté cette soirée.

Un premier moment d'une grande intensité s'est produit lors du cocktail qui précédait le souper. Ce moment : l'arrivée de Paul Gérin-Lajoie et de son épouse Andrée à son bras. S'est répandu dans la salle un mélange à la fois d'une très grande chaleur et d'un fort courant électrique. Toutes les personnes présentes voulaient le voir, le toucher. Se dégageait de lui une

incroyable « attirance »; il était là tel qu'en lui-même, très droit, très digne, mais simple et chaleureux; ses yeux dégageant, comme cela fut toujours le cas, la même détermination « tranquille ».

Personnellement, j'ai été profondément touché et ému lorsqu'il m'a étreint dans ses bras. Paul Gérin-Lajoie a été mon premier employeur. C'était à l'été 1964; je venais de terminer ma licence en droit de l'Université de Montréal et mon mandat de président de l'Association des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM); Michelle (ma « belle blonde » et le « plus grand soutien de toute ma vie ») et moi venions de nous épouser. La sonnerie du téléphone interrompit nos travaux d'installation dans notre premier appartement. C'était Gérald Martin qui m'appelait au nom de Paul Gérin-Lajoie pour me demander de me joindre à son cabinet, à Québec. Sitôt dit, sitôt fait. En route pour Québec!

Jamais, je n'oublierai ma première rencontre, un matin, très tôt, à son bureau. Chaleureux, il nous causait, cependant, fort peu; mais les propos étaient toujours très précis et pointus. Cependant, il les résituait toujours, dans une vision globale du Québec, de sa « révolution tranquille » afin de bien nous les faire comprendre. Toujours émergeaient ses préoccupations, ses valeurs constantes et sa détermination à mener à bon port ses réformes. Et son regard! Son regard nous parlait; il faut dire que cet homme d'une grande rigueur avait horreur du « désordre » sous toutes ses formes. Si son regard se portait sur mes souliers, je comprenais qu'il ne les trouvait pas propres; s'il se fixait plutôt sur mes cheveux, je comprenais que l'heure d'une « coupe » venait de sonner.

Rapidement, il me confia la responsabilité du Secrétariat du comité de coordination de son ministère, le lieu de rencontre chaque semaine, sous sa présidence, des sous-ministres et de ses principaux collaborateurs (notamment Arthur Tremblay, Pierre Martin, Gilles Bergeron et Jean Paré). À cette époque, le Rapport

¹ Inspiré du titre de son livre « UN RÉVOLUTIONNAIRE TRANQUILLE », publié en 1989 par le Centre Éducatif et Culturel inc.

Monsieur Paul Gérin-Lajoie

Parent était encore « chaud »; d'ailleurs, ce fut un de ces rapports qui n'eut jamais le temps d'aller se ranger sur la tablette des rapports « déposés et oubliés ».

Il avait bien compris le « momentum » du changement, mais pas n'importe lequel, celui qui doit être rapide et profond (ce qui est la définition même du mot révolution). À cet égard, ce fut bel et bien Paul Gérin-Lajoie qui lança publiquement l'expression « priest ridden province », expression très ramassée d'un journaliste anglophone qui décrivait si bien le changement requis. Cela ne lui valut pas (oh que non!) l'appui du haut clergé du Québec, à l'exception de Mgr Parent, président de la Commission qui portait son nom.

Il me dictait l'ordre du jour de ces réunions que je transmettais aux participants. Toutes les grandes et petites orientations c'était, sauf exception, là qu'il les finalisait et prenait ses décisions; et la réunion, je vous assure qu'il la menait rondement. Tous les grands sujets y étaient abordés : ministère de l'Éducation (« Bill 60 », Université du Québec, Cégeps, programme de bourses et prêts pour les étudiants), Formule Fulton-Favreau... et quelques fois, histoire de nous détendre, Paul Gérin-Lajoie élaborait devant nous à haute voix sa position constitutionnelle quant à l'extension internationale des champs de compétence du Québec. N'oublions jamais que Paul Gérin-Lajoie était aussi reconnu pour sa compétence en droit constitutionnel. Je vous relaterai plus loin une amusante anecdote à ce sujet. Nous étions donc tous parfaitement au fait de ses décisions, de ses demandes et des délais d'exécution. Comment, dans ce contexte, ne pas partager son enthousiasme et sa détermination. L'équipe était « tricotée serré ».

Le matin, je me rendais à la Faculté de droit de l'Université Laval pour y suivre les cours de 4^e année, année préparatoire aux examens du Barreau. Mais j'admets volontiers aujourd'hui qu'il m'arriva souvent de les « sécher », pressé que j'étais d'aller retrouver mon premier employeur et son équipe. J'avais 24 ans! Quelle expérience pour moi. Cet homme m'a grandement marqué. Les heures de travail étaient longues, mais les journées passaient vite. On travaillait souvent le soir et parfois des parties de nuit. Je l'accompagnais

dans les tournées qu'il effectuait pour « vendre ses réformes » pour reprendre l'expression de cet autre grand « révolutionnaire tranquille », René Lévesque qui nous répétait sans cesse : « Allez sur le terrain, allez vendre vos réformes ». Les deux hommes comprenaient l'importance d'obtenir un solide appui des Québécois. Et dans les deux cas, il fallait que quelqu'un se charge, avec doigté et beaucoup d'adresse (pas si simple que ça quand on est très jeune et qu'on éprouve beaucoup d'admiration pour son patron), d'aller sonner l'heure de la rentrée! Mais ce qui facilitait les choses, c'était que ces deux géants, si différents et pourtant, si semblables par certains aspects, aimaient s'entourer de jeunes. Dans ces tournées, il y mettait vraiment tout son cœur, toutes ses valeurs et sa force de conviction; je le sentais, je le voyais, les gens aimaient beaucoup cet homme politique. Il parlait franc et il disait vrai. Je n'oublierai jamais non plus le lien fondamental à ses yeux entre l'éducation pour tous et le développement humain et économique du Québec et des Québécois. C'était (et c'est encore : vous le constaterez en lisant le texte de son allocution lors du Gala) aussi pour lui (et je partage profondément cette conviction) un des instruments forts de lutte contre la pauvreté.



Paul Gérin-Lajoie et Pierre Marois.

Sa vision, à cet égard, était déjà beaucoup plus large et débordait les frontières du Québec, ce Québec qui a la forme de « cette main ouverte sur le monde et dont le pouce est ma Gaspésie natale », comme le disait René Lévesque.

Monsieur Paul Gérin-Lajoie

Son combat pour l'éducation de tous les enfants, il entendait le poursuivre sur le plan international. Sachant cela, on comprend mieux le rôle déterminant qu'il a joué (avant et après le passage du général de Gaulle en sol québécois) dans la mise sur pied de ce qui deviendra l'Organisation internationale de la Francophonie, le seul organisme international, à ma connaissance, au sein duquel le Québec prend place comme un État à part entière et indépendant du Canada, qui y a aussi un siège. Ce fut sa porte d'entrée, et celle du Québec, sur la scène des nations pour y poursuivre son combat pour l'éducation de tous les enfants du monde et pour l'amélioration de la langue française, parlée et écrite. Pensons simplement à La Dictée PGL.

Quant à l'anecdote promise plus haut, je vous la relate ici : à cette époque, Bernard Landry travaillait au cabinet de René Lévesque. Le soir, et souvent la nuit, nous rédigeons ensemble des argumentaires sur « la formule Fulton-Favreau » pour nos ministres respectifs. Or, un jour, Bernard me dit que, à la demande de Jean Lesage, M. Lévesque s'apprêtait à aller en débattre, plutôt favorablement, avec le professeur Me Jacques-Yvan Morin, devant les étudiants de l'Université de Montréal. Si le temps n'était pas venu pour le gouvernement de dénoncer cette « formule », alors n'était certainement pas venu le moment de l'appuyer publiquement! Donc ce soir là, nous avons mis davantage le « paquet » dans la rédaction de notre argumentaire, en y introduisant des pointes de nature plus politique, nous permettant même d'évoquer le milieu étudiant et plus particulièrement le « montréalais ». Le texte était le même; seuls les noms des destinataires et des signataires étaient différents. Mal nous en prit; M. Gérin-Lajoie, beaucoup plus au fait de ces questions, fut étonné par l'aspect politique de cette note (non pas en désaccord avec le contenu). Et le jour du Conseil des ministres, ma note en main, il en causa avec M. Lévesque qui, à son tour, sortit la sienne de sa poche. Les deux découvrirent la connivence de ces deux ex-présidents de l'AGEUM. Ils en rigolèrent beaucoup; mais en contrepartie, ils se sont souvent payés nos deux têtes. Hélas, quant à M. Lévesque ce fut peine perdue. Il se rendit au débat

contrairement à la recommandation de « mon patron » et Me Morin lui servit toute une dégélée. Ce fut le début de réflexions plus profondes pour lui. Paul Gérin-Lajoie, de son côté, continuait à trimer dur sur une alternative valable et durable pour le plein respect des droits du Québec.

Tout cela, je l'ai revu dans ma tête, au cours de ce gala, comme un film qui jouait en accéléré.

Il y a eu un deuxième temps très fort au cours de cette soirée. Et il est survenu lors de l'allocution de Paul Gérin-Lajoie. J'étais, comme sans doute de nombreux participants, dans l'attente d'une courte allocution de remerciements et d'un rappel des buts, des réalisations et des projets de la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Déjà, j'étais comblé et tellement heureux qu'un tel hommage soit rendu, et pour une fois de son vivant, à l'un des plus grands hommes politiques de l'histoire du Québec à qui nous sommes redevables de tant et surtout de la mise sur pied d'un système d'éducation publique ouvert aux plus grand nombre de jeunes Québécois quels que soient leurs origines sociales et leurs moyens financiers.



Paul Gérin-Lajoie lors du lancement de son livre *Pourquoi le Bill 60*.

Monsieur Paul Gérin-Lajoie

M. Paul Gérin-Lajoie n'a jamais accompli les choses pour lui, mais toujours pour le peuple du Québec. Nous lui rendions un hommage mérité. Cet homme a 90 ans. Il est le dernier survivant de cette « équipe du tonnerre »; tous les autres nous ont quittés. Il était certainement heureux de ce témoignage d'estime.



Paul Gérin-Lajoie, une vie consacrée à l'éducation, au Québec et à l'étranger, particulièrement en Afrique et à Haïti. (Photo : La Fondation PGL).

Mais homme de conviction, il a carrément volé la vedette à tous les intervenants qui se sont suivis au micro pour lui dire nos remerciements et notre admiration. Avec sa voix bien connue, peut-être un peu plus éraillée, il a débuté par ces mots : « QUE D'ÉMOTIONS CE SOIR QUE DE VOUS VOIR TOUS LÃ, CHERS AMIS, RÉUNIS POUR MON ANNIVERSAIRE, MAIS AUSSI

POUR TOUS CES ENFANTS QUI ONT TANT BESOIN DE VOTRE APPUI ». S'ensuivit le rappel du grand combat de toute sa vie : PARTOUT DANS LE MONDE, L'ÉDUCATION POUR TOUS LES ENFANTS, « en refusant unanimement qu'il en soit autrement ».

Il a conclu, par une leçon de choses : « Aujourd'hui... je comprends que je ne pourrai pas achever ce dernier combat ».

En d'autres termes, il nous rappelait notre obligation, si notre hommage était vraiment sincère, de prendre la relève et de poursuivre SON COMBAT. Quel homme!

Pierre Marois

Député de Laporte (1976-1981)

Député de Marie-Victorin (1981-1983)

Discours du 17 juin 2010 à Montréal

«Il y a de ces combats longs et difficiles que nous pouvons être fiers de mener» - Paul Gérin-Lajoie



Paul Gérin-Lajoie

« D'entrée de jeu, je tiens à vous remercier de votre présence ce soir pour fêter ce 90^e anniversaire.

Que d'émotions ce soir que de vous voir tous là, chers amis, réunis pour mon anniversaire, mais aussi pour tous ces enfants qui ont tant besoin de votre appui.

Ces enfants, je les aime profondément, d'abord parce qu'ils sont adorables et surtout parce qu'ils sont l'avenir de notre monde et qu'ils méritent d'avoir accès à tous les outils pour bâtir le monde de demain. Il y a maintenant 50 ans passés, je constatais les besoins criants d'accès à l'école des jeunes Québécois. Je mesurais la chance que j'avais eu d'être né là où mes parents pouvaient m'offrir une scolarité de qualité, mais ce n'était pas le cas de tous et cette injustice sociale, j'ai voulu la combattre. Vous le savez tous, bien que tranquille, le combat ne fut pas de tout repos. Mais aujourd'hui, tous les enfants du Québec profitent d'un système scolaire qui leur permet d'acquérir les outils nécessaires à la réalisation de leurs rêves. Beaucoup d'entre vous ce soir ont pu en bénéficier et l'un de mes plus beaux cadeaux, c'est de voir que vous avez su faire profiter votre savoir au service de la communauté, mais surtout, c'est de constater que vous êtes aussi présents pour aider à votre tour les enfants d'ailleurs à avoir accès à la même chance que vous : celle d'aller à l'école, d'apprendre et de se développer.

Vous savez, lorsqu'à mon départ de l'ACDI, les employés m'ont offert cette charte créant la Fondation Paul Gérin-Lajoie, je ne savais pas encore quelle ampleur cela prendrait. Pourtant, au cours d'un voyage au Sénégal survenu quelques années plus tard, je fus surpris de voir les enfants traîner dans les rues en

plein cœur de l'après-midi. Pourquoi n'étaient-ils pas à l'école? On m'a expliqué qu'il n'y avait pas assez d'écoles. Donc, j'étais en présence de tant de talents qui ne seraient jamais développés, de jeunes qui ne pourront que vivre dans la misère et l'exploitation. Comment aurais-je pu faire autrement que de reprendre mon bâton de pèlerin et d'aller encore une fois au front pour le bien des enfants. Aujourd'hui, la Fondation vient en aide à plus de 400 000 enfants chaque année. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais les réalisations passées nous démontrent que nous savons faire la différence dans la vie de ces petits. Et des grands aussi, puisque l'alphabétisation et la formation professionnelle ouvrent toutes grandes les portes du développement aux jeunes adultes qui sont ensuite en mesure de mieux prendre soin de leurs propres enfants et de comprendre l'importance d'une éducation de qualité.

Pourtant, aujourd'hui, à 90 ans, je comprends que je ne pourrai pas achever ce dernier combat dont l'issue ne peut être à mes yeux que l'éducation pour tous. Bien que la Fondation compte aussi des employés dévoués à la cause, et je les en remercie du fond du cœur, elle a grandement besoin de vous. Ce n'est qu'en se rassemblant, en se mobilisant tous Québécois et Canadiens pour l'éducation pour tous et en refusant unanimement qu'il en soit autrement, que tous les enfants du monde auront enfin accès à l'école et à une éducation de qualité.

Déjà, il y a 10 ans, les Nations unies lançaient les Objectifs du millénaire pour le développement. Le deuxième objectif concerne l'éducation au primaire pour tous! L'échéance de 2015 est à nos portes et pourtant à Haïti, moins de 2 % des jeunes achèvent le cycle du secondaire. Au Sénégal, le taux de scolarisation des enfants au primaire a du mal à dépasser la barre des 60%. Et au Bénin, 33% des enfants sont privés de l'enseignement primaire. La Fondation Paul Gérin-Lajoie

Discours de Paul Gérin-Lajoie

a mis en place des cantines scolaires au Mali et au Burkina Faso pour que les enfants puissent manger au moins un repas chaud dans la journée; des écoles sont à reconstruire à Haïti à la suite du séisme de janvier dernier, mais aussi beaucoup d'écoles doivent être rénovées ou construites dans les pays d'Afrique où nous intervenons. Il y a encore beaucoup à faire et les moyens s'essouffent. C'est pourquoi, de vous voir tous ici réunis me rassure. De savoir que vous avez tous à cœur l'avenir de ces enfants et de ces nations me démontre que vous saurez poursuivre mon œuvre à travers le temps et qu'un jour viendra où la Fondation Paul Gérin-Lajoie, tout comme vous, pourra célébrer la rentrée scolaire de tous les enfants du monde.



Paul Gérin-Lajoie

Il y a de ces combats longs et difficiles que nous pouvons être fiers de mener. La société, ici comme ailleurs, a la chance d'avoir des millions d'enfants en santé, intelligents, talentueux, qui ne demandent qu'à se développer pour participer au progrès de leurs pays, qu'à découvrir les technologies de demain, qu'à mener à leur tour les combats pour la justice sociale, qu'à prendre la relève et nous offrir à leur tour un monde meilleur. Avons-nous le droit de les laisser tomber maintenant? Aucunement! C'est à nous de leur tendre la main, à nous de les guider et de leur offrir les outils pour réussir.

Je peux vous dire que le monde a bien changé en 90 ans, mais je peux aussi vous dire qu'il changera encore beaucoup au fil des prochaines années et c'est à nous tous de faire en sorte que ces changements soient positifs et productifs pour l'ensemble des habitants de notre planète.

Je crois que nous pourrons y arriver et j'espère que vous y croyez aussi. »

Paul Gérin-Lajoie

Député de Vaudreuil-Soulanges (1960-1969)

Tirés de : Paul Gérin-Lajoie, Pourquoi le bill 60, Les éditions du jour, Montréal, septembre 1963 – Épilogue p. 139

La Révolution qui va s'opérer dans notre monde scolaire, parallèle à celle qui s'amorce déjà dans notre vie économique et politique, en sera le complément essentiel.

Dans la phase de progrès scientifique et technique, de bouleversements économiques, politiques et sociaux que nous traversons, la souplesse du système d'éducation est devenue un souci primordial pour la plupart des gouvernements.[...] Et c'est là un domaine où le Québec a la pleine souveraineté, où il possède tous les moyens législatifs d'agir. À quoi aurait-il servi de préserver jalousement ces droits – on ne sait au prix de quels sacrifices, si nous ne les utilisons pas? Jamais autant qu'aujourd'hui nous n'avons eu le besoin et les possibilités de mettre en route un programme ambitieux, qui est la condition première du progrès et de l'expansion d'une société.

Paul Gérin-Lajoie : un modèle



Claude Trudel

Orphelin d'un père décédé trop rapidement à l'âge de 33 ans, les circonstances de la vie ont fait que j'ai été élevé dans l'admiration de Paul Gérin-Lajoie que l'on m'a proposé comme modèle dès mon plus jeune âge. Étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Montréal au milieu des années 60, j'ai eu le privilège de travailler avec lui durant quelques années et de l'accompagner dans des moments importants de sa carrière politique.

Le jeune avocat brillant

Paul Gérin-Lajoie fit son stage (on disait alors sa cléricature) chez Phelan, Fleet, Robertson et Abbott, étude légale dont est issu l'ancien ministre de la Défense nationale (1945-1946) et des Finances (1946-1954) du Canada, sous William Lyon Mackenzie King et Louis St-Laurent, Douglas Abbott. Mon père, Genest Trudel, premier secrétaire francophone d'un premier ministre canadien au début des années 40, y pratiquait le droit et se prit d'amitié pour ce jeune homme brillant et plein d'ambition. Il en fit, me dit-on, son protégé jusqu'à sa mort prématurée en mars 1946. Plusieurs pages du journal de mon père témoignent de la pensée résolument nationaliste de Paul Gérin-Lajoie, de son questionnement sur les pouvoirs du Québec dans la fédération canadienne. Homme structuré, Paul Gérin-Lajoie croyait aux structures, notamment celle du fédéralisme canadien. Même passion pour la politique, deux terrains d'exercice. Mon père choisit la politique fédérale, son protégé le terrain provincial, bien que beaucoup plus tard, après une fructueuse carrière d'avocat, marquée au coin de l'engagement social.

Une défaite cruelle

Comme beaucoup de Québécois et peut être plus que certains, j'ai suivi très tôt et avec un intérêt passionné qu'alimentaient mon profond désir et ma dévorante ambition d'en faire un jour autant, la carrière

politique de celui qui allait devenir l'un des artisans de la Révolution tranquille. A la fin des années 50, malgré les réformes apportées par Georges-Émile Lapalme à la Fédération libérale du Québec, les jeunes n'étaient pas admis au sein des partis politiques, surtout s'ils n'avaient que 16 ans! Je n'assistai donc pas à la cruelle défaite de Paul Gérin-Lajoie au Petit Colisée de Québec le 31 mai 1959. Dire que j'en fus déçu est un euphémisme.

Devant défrayer moi-même le coût de mes études de droit, je décidai de communiquer avec le bureau de Paul Gérin-Lajoie, qui me reçut rapidement et m'offrit, en juin 1965, le poste de rédacteur en chef de l'*Écho de Vaudreuil-Soulanges*, dont il était le propriétaire. Je travaillai également auprès de son secrétaire de comté à Dorion.

Le député-ministre

J'ai souvenir que le député-ministre en menait aussi large à Québec que dans sa circonscription, ou son passage quasi hebdomadaire était toujours remarqué. Exigeant, perfectionniste, stratège, son agenda surchargé de ministre ne l'empêchait pas de lire son journal d'un bout à l'autre et de freiner, à l'occasion, les envolées épistolaires de son jeune rédacteur emporté par son enthousiasme ou son trop grand désir de faire partager aux électeurs sa vision plutôt que celle, plus modérée, on s'en doute, du patron! J'ai de beaux souvenirs de certains samedis matins de mises au point bien senties sur le papier du mercredi, en la présence souvent modératrice de son épouse Andrée. Je me rappelle aussi des longues sessions de révision des multiples versions du texte de ses allocutions en compagnie du regretté Pierre Martin, de Robert Gratton et de Jacques Zygyby, comme j'ai plaisir à évoquer les assemblées publiques auxquelles il participait. Grand seigneur, Paul Gérin-Lajoie n'en savait pas moins toucher son peuple par des formules aussi élégantes que claires, voir savoureuses. De la difficile campagne électorale de 1966 qui donnait enfin le droit de vote aux jeunes de 18 ans, au terrible accident de train qui faucha 32 vies d'étudiants en octobre 1967, de l'inauguration du très attendu Pont de l'Île-aux-Tourtes en juillet 1965 à la tournée annuelle du comté, j'ai beaucoup appris de Paul Gérin-Lajoie, notamment la vision politique, la rigueur intellectuelle, le souci du détail, le respect de l'autre malgré la différence, sans oublier la

Paul Gérin-Lajoie : un modèle



Paul Gérin-Lajoie en 1960. (Photo Gaby).

politique de terrain, parfois difficile, souvent ingrate, mais jamais ennuyeuse. Toute cette expérience acquise ne fit, on s'en doute, qu'alimenter mon désir d'en faire autant, si l'occasion s'en présentait.

Membre des Jeunes libéraux du Québec et de la commission politique du PLQ, j'ai vécu de près, et aux côtés de Paul Gérin-Lajoie, la campagne à la présidence du PLQ en novembre 1966, éphémère tentative de moderniser le parti en y faisant élire l'équipe d'Éric Kierans, Marc Brière et Philippe Casgrain, tous trois qualifiés de dangereux radicaux! Seul Éric Kierans survivra à la locomotive que constituait alors l'aile conservatrice du parti.

La croisée des chemins

Bien que n'étant pas présent aux rencontres qu'un groupe de libéraux menés par Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque tenaient depuis la défaite de juin 1966, je suivis avec passion et grâce à la collaboration de Paul Gérin-Lajoie, les discussions qui, de fil en aiguille, portèrent sur l'inévitable question nationale, le renouvellement du fédéralisme, l'égalité des partenaires, la souveraineté-association. Sans surprise, on en arriva à la croisée des chemins et malgré ses tentatives de conciliation, Paul Gérin-Lajoie, qui n'aimait pas la chicane,

dut choisir son camp : celui du fédéralisme renouvelé qu'il appela joliment le statut particulier. Ultime tentative de ralliement, la proposition de Paul Gérin-Lajoie tiendra la route jusqu'au congrès fatidique d'octobre 1967. Son adoption sifflera la fin de la récréation et le départ conséquent de René Lévesque. Tant a été écrit sur ce samedi d'octobre 1967 que je ne ressens aucun besoin d'en rajouter. J'étais assis à côté de Paul Gérin-Lajoie quand René Lévesque a fait sa sortie calculée. D'ailleurs, Paul Gérin-Lajoie avait choisi avec beaucoup d'habileté une chaise qui donnait sur l'allée centrale. Il s'est levé pour donner la main à Lévesque (ou est-ce l'ancien premier ministre qui la lui a tendu, la mémoire me fait défaut) ; ils se sont dit quelques mots que j'ai mal entendus et René Lévesque a terminé l'échange-éclair en disant « salut Paul ». Une page d'histoire venait de s'écrire. Moins d'un an et demi plus tard, Paul Gérin-Lajoie réorientait sa carrière.

En moins de 15 ans de vie politique, cet homme avait, avec quelques autres, modifié pour toujours la vie du Québec, en assurant notamment l'avenir de sa jeunesse et l'éducation de ses enfants.

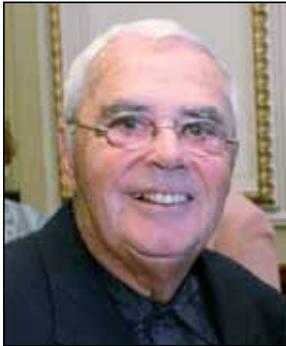
J'ai eu plusieurs occasions de rencontrer Paul Gérin-Lajoie au cours de ma carrière. J'ai participé de trop loin, je l'admets, aux activités de sa Fondation. La maison d'édition que j'ai présidée durant six ans a publié un ouvrage de Paul Gérin-Lajoie au milieu des années 80. Nos chemins se sont croisés à l'occasion de multiples rencontres sociales, dont la dernière, en juin dernier, soulignait ses 90 ans. J'y pris plaisir à chaque fois, la chaleur de l'homme et, quant à moi, sa grande simplicité, me rappelant les raisons pour lesquelles je l'avais adopté comme modèle dès mon enfance. A aucun moment, au cours de ces quelque 60 ans, ne l'ai-je regretté ou ai-je senti le besoin de le rejeter.

Je l'ai écrit le printemps dernier : je considère Robert Bourassa comme mon mentor. Aujourd'hui, en m'associant à l'hommage mérité qui lui est rendu dans ces pages, je suis fier de réaffirmer que Paul Gérin-Lajoie est toujours un modèle pour moi.

Claude Trudel

Député de Bourget (1985-1989)

Des souvenirs, des anecdotes et un peu de nostalgie!



Gilles Houde

Dès ma première frappe sur mon clavier, je tremble car je sais fort bien ne pas posséder la plume de celui qui nous a si souvent « agrémentés » de lectures formidables. Quelle culture et quel style!...Merci André Gaulin.



Pierre Maltais
(Photo : Cécile Weedon)

Pierre Maltais, alors député de Saguenay en 1966 était non seulement un orateur remarquable mais aussi un véritable humoriste, aussi drôle qu'Yvon Deschamps. Il avait une oreille fine et savait reconnaître les pas de monsieur Lesage lorsque ce dernier venait nous rejoindre à la salle à dîner des libéraux. À tout coup, le timing de Pierre était parfait lorsqu'il nous déclarait solennellement : « Si, au pouvoir, le patron, avec un genou à terre et des gants blancs me demandait poliment (et au même moment la porte s'ouvrait)... et monsieur Lesage entrait en ajoutant...oui, oui, je sais Pierre que tu accepterais d'être ministre ». Il faisait rire notre groupe infailliblement.

C'est le soir du grand gala annuel de lutte au Forum de Montréal et c'est Johnny Rougeau, encore libéral, qui dirige le show. Il me convainc de persuader mon chef Jean Lesage et Robert Bourassa de venir occuper une loge pour ce fameux gala. Ils acceptent, Johnny nous accueille et me prévient de surveiller son signal et la petite lumière rouge de la caméra car notre trio sera souvent vu à la télévision. Johnny nous veut non seulement attentifs au spectacle mais signant aussi des autographes à des spectateurs qui faisaient la queue devant notre loge... Spectateurs que Johnny avait lui-même sollicités.

Quand la lumière rouge s'allumait, je poussais Robert du coude pour qu'il cesse de lire un dossier déposé sur ses genoux ! Quel phénomène que ce Robert et quel athlète que ce Johnny, les deux tristement décédés beaucoup trop jeunes.



Louis Vézina

Quant à feu Louis Vézina ex-député de Montmorency, il faisait également rire toute la Chambre quand il terminait un discours par une citation d'un auteur inexistant et dans une langue inventée. Louis concluait : « Comme disait l'illustre philosophe Antonio Vettero en 1677, dans son livre Kada, nec alto nea igere ». Tous riaient sauf les employés du Journal des débats qui devaient tenter de traduire mais finissant toujours par ignorer le dernier bout du discours de Louis, un autre collègue décédé récemment, mais trop jeune également.

Des souvenirs, des anecdotes et un peu de nostalgie!



Joseph-Omer Dionne (Photo : W. B. Edwards)

Nous, ses amis, l'appelions « Monsieur Patate » car il était agriculteur dans son comté de Mégantic-Compton et était reconnu comme un important producteur de patates... Mais à notre goût, on trouvait qu'il ne parlait pas beaucoup et surtout pas à l'Assemblée nationale. Or, un soir de session... Oh! miracle, voilà que Joseph-Omer Dionne se lève pour enfin prendre la parole. Durant environ 45 minutes, notre silencieux cultivateur, donna à tous, un véritable cours universitaire sur l'histoire et la culture de la pomme de terre. Il reçut un « standing ovation » de tous les parlementaires présents sans exception.

Après l'inauguration du pont de l'Île-aux-Tourtes reliant Sainte-Anne-de-Bellevue à Vaudreuil, Pierre Émond, un formidable organisateur, décide de faire danser les quelque 10 000 personnes à l'entrée du pont, côté Vaudreuil. Paul Gérin-Lajoie, alors député de Vaudreuil, acceptait l'idée, mais voulant absolument paraître jeune, « dans le vent », danser et jouer du « drum »!

Durant l'après-midi, à sa maison privée avec sa femme Andrée, Pierre Émond et moi, commença la séance d'habillage. On a tout essayé : pantalon sport, chemise ouverte, chandails de toutes les couleurs... autres pantalons, bermudas, etc. Finalement et à l'unanimité, on convainc Paul Gérin-Lajoie de continuer à porter son traditionnel « Oxford-Suit », i.e. habit bleu foncé, chemise blanche, cravate, petite veste et veston, soit le Paul Gérin-Lajoie que l'on connaissait et que l'on aimait tel quel. Sur l'estrade, j'attendais le signal du chauffeur Jean-Louis avec les phares de sa voiture. À ce moment précis, j'arrêtais la musique et disais : « Voici notre PAUL, ce dernier entraînant dans une danse endiablée la toute jeune fille de Guy Mauffette, toute surprise de voir ainsi son député et ministre. Après quelques pas de danse, Paul Gérin-Lajoie prit la place du batteur pour quelques mesures à la grande joie de tous et à l'étonnement de ses proches!

Gilles Houde
Député de Fabre (1966-1976)

NDLR. Dans notre série d'articles sur *Le Devoir* (Bulletin du printemps 2010), nous avons omis de mentionner que notre collègue Gilles Houde a été chroniqueur sportif dans ce journal en 1976.

Élie Fallu, artisan d'une deuxième révolution en éducation



Serge Geoffrion

La carrière de notre collègue Élie Fallu est un majestueux fleuve dans le monde de l'éducation. Né à Nouvelle, en Gaspésie, ce fils de cultivateur sera d'abord professeur après des études aux universités d'Ottawa, de Montréal, à l'Université Laval et à celle de la Sorbonne à Paris, jusqu'à l'obtention d'un doctorat en histoire.

Diplômé en éducation physique, en pédagogie et en lettres, il enseignera à l'Externat classique de Longueuil puis, de 1962 à 1976, au Séminaire de Sainte-Thérèse qui deviendra le cégep Lionel-Groulx. Il enseignera aussi à l'Université de Montréal de 1963 à 1969. Il vivra donc, comme citoyen engagé et enseignant, les années d'effervescence de la Révolution tranquille dans le secteur névralgique de l'éducation.

Après une tentative infructueuse en 1973, il est élu député du Parti Québécois de Terrebonne en 1976 et sera réélu en 1981 dans la circonscription de Groulx. Il sera défait en 1985 après avoir occupé le poste de ministre délégué aux Relations avec les citoyens et de ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration dans les cabinets Lévesque et Johnson.

Deux années plus tard, il est élu maire de Sainte-Thérèse, une fonction qu'il occupera pendant 18 années avec une passion peu commune.

Pôle universitaire des Basses-Laurentides

Mais avant de quitter la scène municipale en 2005, Élie Fallu caresse un vieux rêve, soit celui de doter la Rive-Nord de Montréal, plus précisément les Basses-Laurentides, d'un lieu de savoir universitaire. Ainsi est né le Pôle universitaire des Basses-Laurentides. « Le Pôle universitaire, dira-t-il alors sur toutes les tribunes, sera savoir et recherche avant d'être brique et béton ».

Conscient du besoin d'offrir de la formation universitaire à une région (environ 270 000 habitants) en pleine croissance démographique, Élie Fallu mise sur la contribution des ressources du milieu déjà existantes. « Nous n'avons pas le temps d'attendre une constituante, dit-il, préférant investir nos énergies dans la formule du pôle universitaire plutôt que celle du centre universitaire.

En lieu et place d'une université, nous avons misé sur le partenariat avec des universités, avec le milieu municipal, le monde des affaires et de l'industrie ». Le Pôle universitaire offrira donc la possibilité de poursuivre des études universitaires dans les Basses-Laurentides en vertu d'ententes avec l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval et même avec le Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris, soit au total près de 2 000 programmes d'études au baccalauréat, à la maîtrise et éventuellement au doctorat.

Aujourd'hui, plus de 750 étudiants suivent un cours universitaire dans les locaux du Centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville, du cégep Lionel-Groulx ou du Carrefour institutionnel régional de Saint-Eustache, un formidable atout pour une région en développement. « Avec plus de 4 500 entreprises et plus de 42 000 emplois dans les Basses-Laurentides, les besoins en formation sont grands. Avec le vieillissement de la population et les départs à la retraite, il y aura des dizaines de milliers de postes à combler et les programmes offerts par le Pôle universitaire prendront toute leur importance pour maintenir notre haut taux d'emploi », d'expliquer celui qui en fut l'initiateur.



Élie Fallu et Paul-Gérin-Lajoie

Au travers de tout cela, Élie Fallu met sur pied en 2008 l'Observatoire de transport des personnes au Québec et travaille avec des groupes visant à sensibiliser les femmes et les jeunes à l'action politique tout en ayant accepté un poste de juré pour les Grands prix Littéraires du Nord. « Cette tâche, dit-il, permet de me retremper dans mon vieux métier de professeur... ».

À 78 ans, Élie Fallu aura donc efficacement contribué, par sa passion de l'enseignement et son désir de voir le Québec mieux outillé économiquement, à deux révolutions tranquilles dans le même demi-siècle...

Serge Geoffrion
Député de La Prairie (1998-2003)

Une première grande soirée des Cultures à partager à Québec

La Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager a tenu, le 6 octobre dernier, sa 8^e soirée bénéfique. Pour la toute première fois, l'hôtel du Parlement accueillait cet événement annuel dans son enceinte, au restaurant le Parlementaire.

La soirée étant sous le thème d'Haïti, ce fut l'occasion de rendre un hommage à feu Serge Marciel, député de Beauharnois (1985 à 1989) et de Salaberry-Soulanges (1989 à 1994), décédé dans le séisme qui a frappé le pays le 12 janvier 2010.

Deux cent invités, dont nombre de parlementaires actuels et anciens, sont venus célébrer la solidarité du Québec à l'égard du peuple haïtien et honorer la mémoire d'un homme engagé dans les causes humanitaires. La Fondation accueillait d'ailleurs, comme invités d'honneur, Pierre-Richard Casimir, consul général de la République d'Haïti à Montréal et Jean-Joseph Moisset,

consul honoraire de la République d'Haïti à Québec. Quant à la présidence d'honneur de la soirée, elle avait été confiée à Raymond Garneau, ancien ministre et député de Jean-Talon de 1970 à 1978.

« Ici, à l'hôtel du Parlement, a souligné la présidente de la Fondation, Mme Lucie Papineau, des hommes et des femmes de toutes allégeances et origines confondues, animés par la ferme volonté d'améliorer notre environnement immédiat et le monde, sont à l'œuvre. Ils travaillent afin que les rêves, les réalités, les possibilités ainsi que les contraintes se côtoient et se rejoignent en un point d'équilibre favorable à un développement harmonieux et durable ».

Source : La Fondation des parlementaires québécois

Photographies : Christian Chevalier



La présidente Lucie Papineau (Prévoist 1997-2007) et les trois animatrices de la soirée, les députées Linda Lapointe (Groulx 2007-2008), Carole Thêberge (Lévis 2003-2007) et Linda Goupil (Lévis 1998-2003).



La soirée était sous la présidence d'honneur de Raymond Garneau (Jean-Talon 1970-1978).



Pierre-Richard Casimir, consul général de la République d'Haïti à Montréal.



Le consul honoraire de la République d'Haïti à Québec, Jean-Joseph Moisset, a livré un vibrant témoignage sur son pays d'après un texte de l'écrivain Stanley Péan.



Le président de l'Assemblée nationale, Yvon Vallières, est un supporteur inconditionnel de la mission de la Fondation des parlementaires québécois.



L'hommage à Serge Marciel a été rendu par Jacques Chagnon, le 2^e vice-président de l'Assemblée nationale du Québec.

Une première grande soirée des Cultures à partager à Québec



Olivier Marcil et Christiane Pelchat, le fils et la conjointe de feu Serge Marcil.



Le premier ministre Jean Charest et Christiane Pelchat.



Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, l'ancien premier ministre Daniel Johnson, Carole Thériault, secrétaire générale adjointe à l'administration et à l'information.



La vice-présidente de l'Assemblée nationale, Fatima Houada Pepin et la fondatrice de la Fondation des parlementaires québécois, Jeanne L. Blackburn.

Lucie Papineau est la nouvelle présidente



Lucie Papineau

Montérégie, membre du conseil d'administration, et ensuite présidente depuis 2008.

« Il s'agit pour moi d'un nouveau défi, d'une nouvelle implication et j'entends m'y consacrer avec toute l'énergie du possible. J'envisage l'avenir avec optimisme, mais aussi avec réalisme », de souligner celle qui fut députée de Prévost de 1997 à 2007. Mme Papineau fut également ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce en 2002-2003. Depuis 2007, elle est fortement impliquée dans deux organismes communautaires de sa région, soient le Centre résidentiel communautaire Curé-Labelle et la Maison de soins palliatifs Rivière-du-Nord.

« J'ai déjà pu apprécier, en visitant nos trois constituantes à Chicoutimi, Rimouski et Boucherville, la contribution exceptionnelle de nos bénévoles. Ils sont l'âme de notre

fondation et sont dédiés complètement à sa mission et à ses objectifs. Je profite de l'occasion pour remercier aussi le personnel de notre petite équipe de direction et les membres du conseil d'administration de la fondation pour leur dévouement exemplaire », de conclure Lucie Papineau.

FONDATION DES PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS – CULTURES À PARTAGER MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010

Présidente

Madame Lucie Papineau
Présidente
Députée de Prévost
(1997-2007)

Secrétaire

Monsieur Gaston Bellemare
Président
Festival International
de la Poésie

Trésorier

Monsieur Philippe Sauvageau
Conseiller
Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

Vice président au financement

Monsieur François Bonnardel
Député de Shefford

Vice président aux événements

Monsieur André Drolet
Député de Jean-Lesage

Administrateurs

Madame Renée Clermont
Consultante

Monsieur Yvan Bordeleau
Député de l'Acadie
(1989-2007)

Monsieur Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

Madame Marie Malavoy
Députée de Taillon

Monsieur Michel Tremblay
Député de Rimouski
(1985-1994)

Madame Cécile Vermette
Présidente
Amicale des anciens
parlementaires
Députée de Marie-Victorin
(1985-2007)

Gilles Vigneault, troubadour dans la Révolution tranquille



Gilles Vigneault

Après Félix Leclerc, avant Richard Desjardins, Gilles Vigneault peut être considéré comme l'un des chaînons de la chanson québécoise. Ce «poète sonorisé», expression de Paul Zumthor, médiéval par son attachement aux formes fixes, lyrique dans son entêtement à chanter la fuite du temps fors l'amour, reste universel par sa fidélité à refaire constamment ce «voyage immobile» (Birgit) vers Natashquan, vers «le ciel à perte d'ailes», vers les «visages du temps des anciennes saisons» («Petite gloire et pauvre fortune»). «Reçu comme un poète du pays québécois,

Vigneault l'est avant tout du sien, Natashquan, dans la coïncidence du nôtre». Vigneault, poète important de la vie chansonnière québécoise, grand escogriffe giguant comme un feu-follet, apparaît comme hanté par la beauté du monde (bas-côtier), menacé par la mort, «cet espace déjà froid ° qu'(il) avai(t) pris pour (sa) jeunesse» («Les corbeaux»).

Gilles Vigneault, chantre de l'hiver



André Gaulin

Étrange troubadour que Gilles Vigneault, né sur la basse-côte nord où la route ne se rend alors toujours pas malgré bien des promesses d'élection, étudiant à Rimouski, puis à Québec où il enseigne un peu et chante, devenant le maître en poésie de plusieurs générations

de Québécois. C'est comme si en s'amenant chanter le pays de Natashquan, il venait rappeler aux urbains et aux régions domestiquées, qu'en retard sur le progrès, il est en avance ! Le premier, il sort des Boîtes à chansons et de leur vie utérine, affrontant un grand public à la Comédie canadienne de Montréal, en 1965. Le péril y est double, de singulier à pluriel, de poète instruit chantant pour des urbains colonisés et menacés d'assimilation. Un long monologue intitulé «les Menteries», selon une tradition très ancienne, en dit assez long sur la symbiose qui s'opère entre lui et son public qui n'en revient pas de le voir giquer comme un «fi-follet» et qui crie bravo quand il évoque la possibilité de

«faire pousser des oranges dans le jardin de ma tante Emma» ! Le public venu l'écouter est fait de tous ceux que salue Jean-Paul Filion dans sa significative chanson «Ti-Jean Québec», une chanson tellement évocatrice de la Révolution tranquille. Ces spectateurs de cette première d'un chansonnier qui fait face à une grande salle, – montréalaise de surcroît – donnent à ses mots et à ses chansons une portée outrepassant la seule poésie et applaudissent les personnages gargantuesques de «Jos Montferrand», «John Débardeur», «Jean-du-Sud», «Jos Hébert» ou «Jack Monoloy». Avec ces personnages démesurés, Vigneault peut être vu comme leur Rabelais accouchant de Gargantua et Pantagruel. Le poète leur apparaît comme celui qui vient rappeler à Montréal «monnayé et en maudit» (Le cassé de Jacques Renaud), le pays de leurs origines, son ancien mordant, ses grands espaces fous. Reçu comme un rassembleur, Vigneault est en fait une sorte de poète médiéval qui chante un paradis perdu, le «temps rond» («Les hirondelles») autour duquel il tourne. C'est pour chanter cela qu'il a quitté son Natashquan: «J'ai fait cinq cents milles ° Par les airs et par les eaux ° Pour vous dire que le monde ° A commencé par une sorte de tam ti delam» («Tam ti delam»).

Gilles Vigneault, troubadour dans la Révolution tranquille

On l'accueille d'emblée, on l'acclame, Vigneault passe la rampe, il est reçu dans les milieux les plus humbles pour sa poésie, les gens de son pays aiment le langage, cette langue «belle et rebelle» (Raoul Duguay) longtemps restée comme leur seule richesse. À la ville, il redit les origines; à la campagne, la permanence. Il chante «Fer et titane» à une petite nation jadis frileuse qui se découvre une économie, mais ce n'est pas sûr que son public perçoive la critique sévère qu'il fait aussi du progrès sauvage alors en cours : «Pas le temps de sauver les sapins ° Les tracteurs vont passer demain ° Des animaux vont périr ° On n'a plus le temps de s'attendrir ° L'avion le train l'auto ° Les collègues les hôpitaux ° Et de nouvelles maisons ° Le progrès seul a raison ° À la place d'un village ° Une ville et sa banlieue ° Dix religions vingt langages ° Les petits vieux silencieux ° Puis regarde-moi bien dans les yeux ° Tout ce monde à rendre heureux». En fin pédagogue, au fil de ses spectacles, Vigneault invite aussi les gens à chanter, «Qu'il est difficile d'aimer», «Gens du pays»..., le récit devenant pro-actif.

«La danse à Saint-Dilon» soulève l'enthousiasme, on en redemande toujours en voyant ce grand escogriffe qui gigue avec des airs de mouette. Ce public de la Révolution tranquille, tout à sa nouveauté, n'a pas noté cependant, dans cette chanson endiablée, la peine de Thérèse qui «s'ennuie de Jean-Louis, son amour et son ami», ni celle de Charlie qui «s'est fait mettre en pacage ° Par moins fin mais plus beau que lui». Et quand le poète chante son pays, c'est d'abord et avant tout son village qu'il chante, ce «Natashquan» que Gilbert Bécaud va mettre en musique, ce lieu presque moyenâgeux où le vent s'appelle Fanfan, la neige, Marie-Ange, le soleil, Gaillard, la pluie, Dameline («Le temps qu'il fait sur mon pays»). À un monde nouveau qui ferraille, trime, change et se libère, Gilles Vigneault affirme la pérennité des choses et leur constante évanescence. Il devient, après Félix Leclerc, grand récitant en poésie, sa classe est le Québec tout entier. On ne comprend pas tout, mais on aime la débâcle des mots et ce mordant qu'il redonne à la langue qui ne fait plus que se défendre mais invente un monde nouveau à partir de l'ancien. Le poète les

précède à même les valeurs pérennes. Ainsi, sa chanson d'esprit écologique «C'est le temps» d'écouter la marée, les oiseaux «Tant qu'il reste de l'air dans l'air ° Tant qu'il reste de l'eau dans l'eau» ne prendra vraiment son sens pour le destinataire que lorsque l'écologie sera devenue une préoccupation (ou une mode).



Gilles Vigneault

En fait, Gilles Vigneault, il faut le dire, sait tromper son monde. Il n'est pas sûr que l'on perçoive l'homme hanté par le passage de la vie sous l'allure de ce gai luron. D'ailleurs, le violon de Gaston Rochon, notre instrument national, indissociable de sa première manière, fait souvent oublier la mélancolie de beaucoup de ses chansons. «Tout l'monde est malheureux» se chante sur un rythme enthousiaste. Et les chansons des spectacles font alterner la rêverie des chansons à couplets seulement («Quand vous mourrez», «Ballade de l'été», «Petite gloire pauvre fortune») et la rêverie des chansons à refrains («L'air du voyageur», «Les corbeaux»). Aussi, n'est-il pas étonnant que le poète dans sa chanson si simple mais très profonde, «Les gens de mon pays», avoue: «Je vous entends rêver». La version musicale de cette dernière par Pierre di Pasquale (Au doux milieu de nous, le Gilles Vigneault de Fabienne Thibault) a su rendre la prise en charge collective de cette poésie chantée qui va des «Douce voix attendries ° Des amours de village» à la débâcle d'un pays redevenu lieu de liberté possible, évoquée par la rentrée de l'orgue dans la dernière strophe. Cette chanson, d'ailleurs, constitue une véritable poésie, hommage émouvant aux siens : «Il n'est coin de la terre ° Où je ne vous entends ° Il n'est coin de ma vie ° À l'abri de vos bruits». Mais notons-le aussi, ces bruits sont essentiellement ruraux et maritimes (4^e couplet).

Gilles Vigneault, troubadour dans la Révolution tranquille

Dans un monde qui change et vite, l'univers de Vigneault reste «Le voyage immobile» (titre du beau livre de photographies de Birgit sur Natashquan) qui l'emporte sur tout, celui d'un recoin de pays où «Quatre maisons font un village», dans «un siècle sans âge» («Le temps qu'il fait sur mon pays»). Reçu comme un poète du pays québécois, Vigneault l'est avant tout du sien, Natashquan, dans la coïncidence du nôtre. Il est avant toute chose le poète des vieux mots («Avec les vieux mots»), l'amant du langage qui tente de dire l'angoisse de l'homme. Avec les «Coffres d'automne» et «L'homme», le poète humaniste parle surtout et essentiellement de la fuite du temps, le thème le plus fréquenté de la poésie lyrique et qui le fait rester seul. Il cherche dans le vaste horizon «Un lac, un arbre, une maison ° Pour [lui] rappeler les visages ° Du temps des anciennes saisons» («Petite gloire pauvre fortune»). Sa chanson, avec sa musique évocatrice du vent qui tremble, - et il faut saluer Gaston Rochon qui l'a si bien rendu comme un poète de l'espace - rejoint ses contemporains qui finiront malgré tout par l'oublier, l'air de rien, dans leur mémoire intermittente. Pendant toute la décennie qui suit le référendum de 1980, c'est en bonne partie la France, dure à conquérir mais fidèle, qui le recevra comme un poète sonorisé majeur et lui permettra de subsister.

Vigneault lui-même l'avoue: citadin malgré lui, il a trouvé dans la ville son illusion d'optique. Sa «Complainte» de 1968 reste, parmi de si nombreuses, l'une des belles chansons qui l'expriment tout entier comme poète en son temps et espace : «À vous parler de mon village ° J'avais vu la ville à l'envers ° Une île à tort et à travers ° A plus de ports et plus de plages ° Et l'eau et l'air ° Et le partage des nuages». C'est l'homme qui «En voulant tromper (sa) fatigue ° L'ennui, la peur, la nuit, le froid» a «chaussé d'un pied maladroite ° Le soulier vivant de la gigue», celui-là, philosophe et grand seigneur, qui déplore la victoire de l'or, de l'argent, du plomb faisant «toujours les mêmes trous ° Dans les hommes longs à recoudre» et qui s'en remet, dans le mythe, «Entre le serpent et la pomme», à ceux qu'il a tenté de nommer: «Mes yeux fermés ° Reconnaîtront naïtre des Hommes». Salut, Vigneault !

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)



Natashquan

Une lecture différente de l'avenir du Québec

Quelque chose comme un grand peuple,

Essai sur la condition québécoise, Joseph Facal, Éditions Boréal, 2010, 320 pages.



Rita Dionne-Marsolais

On a reproché à Joseph Facal un virage à droite par les changements qu'il souhaite dans les façons de faire dites « québécoises ». À la lecture de cet essai force est de constater que la réflexion et l'approche de notre ancien collègue nous conduisent à une lucidité moderne et franche sur l'avenir du Québec. Bien sûr, il y suggère des modifications dans les façons de faire, de voir, d'approcher l'avenir québécois, mais ses commentaires sont constructifs, optimistes et surtout réalistes.

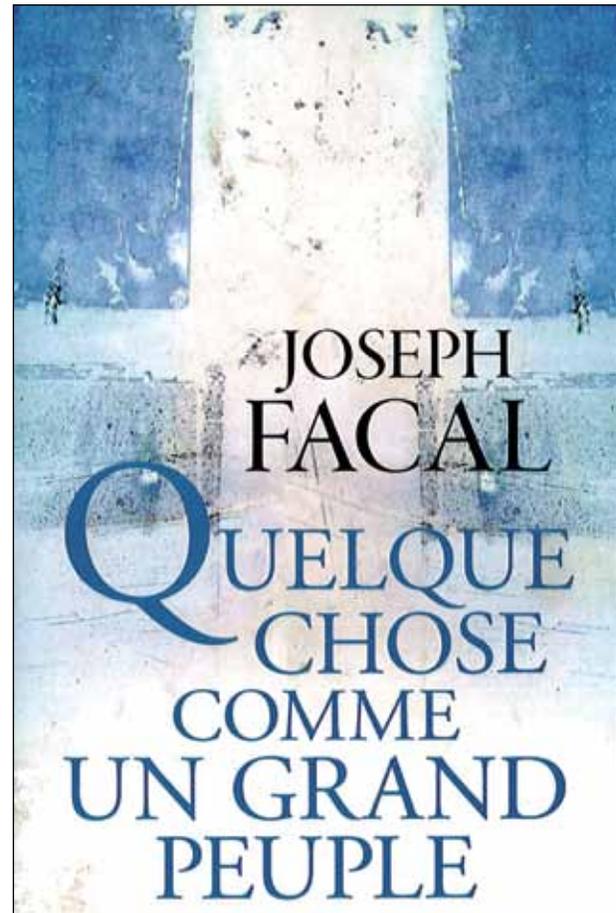
Ce fils d'immigrant est arrivé au Québec assez jeune (neuf ans) pour se fondre dans la société québécoise et assez mature pour l'apprécier dans toute sa générosité. Fort de son apprentissage et de ses connaissances acquises au fil des ans, il jette une lumière vive sur sa société d'adoption. Il nous présente des faits, nous cite des données bien appuyées et nous entraîne dans une analyse du Québec d'aujourd'hui sans complaisance, en faisant des propositions pour son avenir.

Par sa grande force de synthèse et sa connaissance de l'évolution humaine et politique, il nous fait découvrir notre société dans la perspective des autres sociétés occidentales. Sans jamais juger cette société, il attire notre attention sur ce qui lui donne sa spécificité. L'auteur fait cheminer le lecteur vers une mise en perspective de l'évolution du Québec, devant les défis auxquels cette société fait face dans la dynamique de la mouvance moderne internationale. Il constate une « incompréhension réciproque » entre « l'hétérogénéité ethnoculturelle grandissante de Montréal et la persistance d'une relative homogénéité dans le reste du Québec ». Pourtant, une fois ce constat énoncé, il nous rappelle le Québec de l'ambition et de la réussite

de la Révolution tranquille qui, selon lui, nous maintient dans une « satisfaction justifiée » mais sclérosante dans laquelle se berce toute la société québécoise depuis.

Tout son essai veut nous amener à comprendre pour agir efficacement dans l'intérêt d'un avenir pour cette société, dans l'esprit des bâtisseurs responsables de son état d'avancement actuel.

La première partie de ce livre nous rappelle le paradoxe de l'histoire du Québec. L'histoire du Québec filtrée par ces nombreux historiens d'aujourd'hui et d'hier fait ressortir sa complexité. Par contre, la perspective que Joseph Facal donne à cette histoire, somme toute assez récente, fait découvrir la force de résilience de cette société, son courage et la légitimité de son



Une lecture différente de l'avenir du Québec

désir de poursuivre son développement. Une phrase est particulièrement percutante en regard de l'histoire québécoise : « Il faut dire que la sueur et les larmes sont moins glorieuses que le sang » (p.57).

Il continue en faisant le point sur l'état actuel de la société québécoise. Tout y passe avec une densité dans le propos qui force l'arrêt de la lecture pour mieux comprendre et absorber ou valider froidement les constats : la situation démographique, la dette publique, la performance scolaire, etc.

Dans une perspective internationale, il affirme : « On a bien lu : nous sommes la seule société d'immigration au monde – la seule – dont la survie de la langue de la majorité dépend des choix que nous ferons et des comportements que nous adopterons » (p. 88).

S'en suit une réflexion sur l'idéologie multiculturelle. Encore là l'auteur pose ses constats dans une mise en situation internationale pour faire ressortir la normalité du questionnement québécois et la singularité de son défi face à l'avenir. Il enchaîne sur le statut du Québec sur lequel repose toute la politique québécoise. Du



Joseph Facal, député de Fabre (1994-2003)

« Maîtres chez nous » jusqu'au besoin ou non d'une souveraineté, l'auteur force la réflexion avec réalisme. En rappelant le rapport de force continu entre une minorité et une majorité, l'auteur donne une explication de son choix, bien campé dans la modernité.

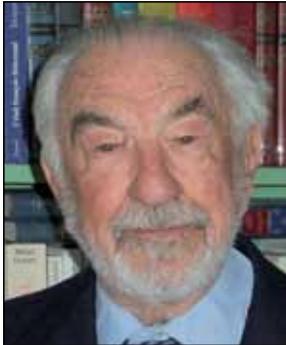
À cet effet, le passage suivant est intéressant : « Un Québec surtout francophone et un Canada surtout anglophone se servent tous deux du gouvernement que chacun contrôle pour essayer de construire une société conforme à leur image et à leur goût respectifs. Quand leurs intérêts et leurs aspirations ne coïncident pas, il y a conflit. Il n'y a, généralement, aucune méchanceté, mais simplement la conséquence logique et inévitable du fait que l'une des nations est majoritaire et que l'autre est minoritaire. » (p. 145). L'auteur rappelle et explique la pertinence de ses cinq raisons qui le conduisent à choisir la souveraineté: (p. 142 et suivantes)

La seconde partie de cet essai projette le Québec dans l'avenir en discutant des mutations des sociétés et des crises des États. Dans cette partie, l'auteur suggère quelques réformes concrètes. Très précises, les huit propositions sont courageuses. Prises individuellement elles peuvent déranger le statu quo, mais campées dans la situation internationale, elles trouvent une justification claire avec quelques nuances sans doute. La prospérité et le progrès social sont à la base de ses suggestions avec, en toile de fond, les atouts du Québec.

Vous comprendrez que j'ai aimé ce livre qui me semble une lecture obligatoire pour toute personne qui a joué ou joue un rôle actif dans la politique québécoise si ce n'est que pour se rafraîchir la mémoire. Joseph Facal, par son regard franc, nous fait voir une lumière au bout du tunnel actuel dans lequel est bloquée la société québécoise en suggérant quelques idées fortes pour un avenir meilleur.

Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont (1994-2008)

Genèse de la Loi 22 : un témoignage



François Cloutier

Après avoir lu l'excellente chronique de Claude Trudel sur Robert Bourassa dans le numéro précédent du Bulletin de l'Amicale, en particulier le passage sur la Loi 22, j'ai pensé qu'il serait utile d'apporter quelques précisions sur le sujet. En effet, cette loi que l'on peut qualifier d'historique, a marqué une étape décisive dans la reconnaissance de l'identité québécoise.

J'étais à l'époque ministre de l'Éducation lorsque le premier ministre m'a chargé d'un dossier explosif, celui de la langue. La commission Gendron venait de déposer son rapport, assorti de nombreuses recommandations.

Cette commission avait été créée à la suite des troubles qu'avait provoqués la fameuse Loi 63. Ses travaux l'avaient amenée à parcourir la province, à auditionner des centaines de groupes, à consulter tous azimuts. Elle faisait autorité et invitait à l'action. Les tergiversations n'étaient plus possibles.

Je me suis mis au travail avec une petite équipe et après quelques mois, la première mouture de ce qui deviendrait la Loi 22 était prête. Construite autour de l'idée proprement révolutionnaire, dans le contexte canadien de l'époque, de faire du français la langue officielle du Québec, elle respectait scrupuleusement la Constitution du pays et les droits légitimes des anglophones. Elle marquait une rupture avec un passé de compromis et de petits arrangements.

J'ai d'abord envisagé de proposer deux lois, l'une d'un seul article décrétant le statut de langue officielle, l'autre déterminant les conditions d'applications. Je me disais que l'opposition ne pourrait s'opposer à la première loi et qu'ainsi un consensus serait possible. C'était illusoire. Par ailleurs, on m'a mis en garde contre une approche susceptible d'amener d'inévitables difficultés juridiques. J'y ai donc renoncé.

Au moment de présenter le projet au premier ministre avant la discussion en Conseil, j'avoue avoir beaucoup hésité. Ce qui avait filtré du projet rencontrait dans le Parti libéral même beaucoup d'hostilité. Je doutais que le premier ministre qui m'avait confié un mandat vague sans évoquer une telle hypothèse, puisse l'accepter en l'état. Ce qu'il souhaitait avant tout, c'était de calmer le jeu dans le débat linguistique.

Je tiens à rendre cet hommage à Robert Bourassa qui a parfois été accusé de ne pas savoir décider. Esprit ouvert, il a accepté mon projet en pleine connaissance de cause et en mesurant tous les risques politiques.

Il m'est arrivé, lorsque les difficultés se sont accumulées, de lui suggérer de faire marche arrière, en particulier à propos de certaines modalités d'application. Il m'a répondu, reprenant une parole célèbre: « Ce serait plus qu'une erreur, ce serait une faute ». Il était



Robert Bourassa

clairement conscient, à ce moment là, qu'il jouait sa réélection. Il a assumé. C'est ce qu'on appelle de la grandeur.

Le débat public, en commission parlementaire, a duré plusieurs semaines et a été d'extrême violence. Souvent, le premier ministre y assistait et me soutenait par sa présence.

Deux souvenirs me reviennent. Un jour, après avoir entendu deux heures d'invectives (il n'y a pas d'autre mot), je me penche vers Bourassa et je lui murmure à l'oreille: « Est-ce qu'il faut vraiment écouter toutes ces

Genèse de la Loi 22 : un témoignage

injures ? » Il me répond, imperturbable: « C'est cela ou la rue ! ». Belle leçon de politique pratique.

Une autre fois, un individu excité et menaçant saute la petite barrière qui nous séparait du public et se précipite vers nous deux en hurlant, les poings tendus. Les gardes du corps le maîtrisent rapidement. Bourassa est resté stoïque et, sans doute mû par son exemple, moi aussi.

La suite est connue. Après mon discours, applaudi d'un côté de l'Assemblée et hué de l'autre, après une troisième lecture agitée, la Loi 22 est finalement votée. Le Journal des débats de l'époque est à relire. C'est une lecture édifiante sur la qualité des échanges passionnés des participants.

Les choses ont été d'autant plus compliquées, qu'à la dernière minute, on ma imposé quelques changements concernant les modalités d'application. Ces concessions s'étaient révélées indispensables pour obtenir un vote unanime de la majorité. L'essentiel, faire du français la langue officielle du Québec, était acquis.

Ce qui s'est passé est simple. Le Parti libéral, en proposant cette loi, avait fait la politique que souhaitait faire son adversaire. Erreur sur le plan de la petite politique. Courage sur le plan de l'histoire. Il en a payé le prix en perdant les élections suivantes.

Aussitôt au pouvoir, en urgence, le Parti québécois abroge la Loi 22 pour la refaire pratiquement dans les mêmes termes, la matrice étant la même: les recommandations de la commission Gendron. C'est la Loi 101 bientôt enchâssée, initiative heureuse, dans une charte, la Charte de la langue française.

A l'analyse, les deux lois, 22 et 101, ne diffèrent que par quelques points accessoires comme une structure administrative différente, quelques modalités comme la suppression des tests prévus pour l'accès à l'école anglophone, certaines contraintes plus sévères dans l'affichage par exemple et des dispositions nouvelles sur la justice qui seront jugées inconstitutionnelles par la Cour suprême et par conséquent, inapplicables. C'était d'ailleurs la raison pour laquelle je les avais omis dans mon texte que je voulais impeccable sur ce point.



Robert Bourassa (Photo : Daniel Lessard)

Au delà des querelles politiciennes, ce qu'il faut souligner dans cette histoire, c'est la continuité que l'on constate dans la démarche de protection de la langue, quel que soit le parti au pouvoir. Ce fut une préoccupation constante de ceux qui, au cours de l'histoire, de français sont devenus successivement canadiens, canadiens-français et Québécois, évolution sémantique significative.

On peut dire que la Charte de la langue française représente le point culminant d'un long processus commencé après la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre. Il reste que l'événement majeur qui a marqué cette histoire s'est produit sous le premier mandat de Robert Bourassa. C'est son soutien et sa vision qui ont permis de préparer et de présenter la Loi 22 faisant du français la langue officielle du Québec.

François Cloutier
Député d'Ahuntsic (1970-1973)
Député de l'Acadie (1973-1976)

À la découverte de nos racines parlementaires

Journée de commémoration dédiée à Pierre Bédard



Gilles Gallichan

a été consacré à l'Assemblée nationale et un magnifique buste en bronze, oeuvre de l'artiste Pascale Archambault, a été dévoilé à cette occasion.

Pierre Bédard fut député au Parlement du Bas-Canada de 1792 à 1812, puis juge à Trois-Rivières de 1812 à 1829. L'homme, épris de justice, avait une vaste culture et il peut être considéré comme un champion des libertés parlementaires, un pionnier de la responsabilité ministérielle et de l'indépendance de la magistrature. Fondateur du journal *Le Canadien* en 1806, il a défendu la liberté de la presse contre l'oligarchie coloniale. Emprisonné en 1810 pour ses idées et ses principes, il a résisté aux menaces et aux séductions du pouvoir. Convaincu de son innocence et confiant dans la cause des Canadiens, il réclama un procès qui lui fut refusé; ce qui lui a valu de passer plus d'un an sous les verrous.

La carrière de Pierre Bédard et la crise politique de 1810 ont notamment été évoquées dans un numéro précédent du *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires*¹ et dans un épisode de la série « Figures de la démocratie », diffusée sur le canal de l'Assemblée nationale². La journée du colloque a cependant permis d'approfondir nos connaissances sur le personnage et de mieux apprécier sa contribution aux origines de notre démocratie parlementaire.

Neuf conférenciers réunis autour de cinq ateliers ont bien rempli le programme proposé par la SOPOQ. Deux membres de l'Amicale, Marcel Masse et Matthias Rioux ont présidé des séances au cours de cette journée.

En 2010, l'Amicale des anciens parlementaires a accepté avec enthousiasme de soutenir la Société du patrimoine politique du Québec dans son projet de rappeler le souvenir d'un personnage méconnu de notre histoire politique : Pierre-Stanislas Bédard (1762-1829). Le 28 mai dernier, un colloque lui

Micheline Cambron et Nova Doyon, de l'Université de Montréal, ont d'abord parlé de l'exercice de la liberté de la presse à l'époque de Bédard. Micheline Cambron a analysé le prospectus du *Canadien*, rédigé en 1806 par Pierre Bédard et son associé, le député François Blanchet. Ce document insiste sur l'exercice d'une liberté de la presse qui est l'expression même d'une société libre. En répondant aux attaques du *Quebec Mercury*, journal des marchands anglais de la colonie, *Le Canadien* donne un point de vue respectueux du pouvoir, mais critique de ceux qui l'exercent. Le journal informe et divertit, il prend le lecteur à témoin de l'actualité et des idées qui sont débattues au parlement. Il popularise aussi la chanson politique qui rejoint un large public et se permet de jouer sur le mode de l'ironie et de la dérision. La saisie du journal par les autorités coloniales en 1810 démontre que l'exercice des libertés au Bas-Canada est une réalité émergente, mais encore très fragile³.

Nova Doyon a parlé de la relance du journal en 1817 par le neveu du fondateur, Laurent Bédard. Ce dernier profite, en 1817-1819 - années pendant lesquelles il dirige le journal -, d'un climat politique moins polarisé que celui de la décennie précédente et le nouveau *Canadien* apparaît moins que son prédécesseur comme un journal de combat. Le journal passe par la suite sous la rédaction de Flavien Vallerand qui devra cesser la publication faute de financement en 1825. Il renaîtra de nouveau en 1831 avec Étienne Parent qui accentuera son caractère politique. Cette communication offre un intéressant panorama du développement de la presse au Bas-Canada dans le premier tiers du XIX^e siècle.

En deuxième séance, Donald Fyson, de l'Université Laval, et Evelyn Kolish, de Bibliothèque et archives nationales du Québec, ont dressé le portrait juridique et judiciaire du Bas-Canada à l'époque de Bédard. Evelyn Kolish a expliqué les réserves appliquées au droit d'*habeas corpus* dans le contexte colonial. Les révolutions américaine et française ont justifié des lois d'exception qui favorisaient des emprisonnements sans procès. Et, à titre de député depuis 1792, Bédard a souscrit lui-même aux législations qui ont permis au gouverneur

James Craig de le maintenir en prison pendant un an. C'est notamment le cas de la loi pour la préservation du gouvernement de 1797, laquelle avait été rédigée et inspirée par le juge en chef Jonathan Sewell, farouche adversaire du Parti canadien de Bédard. Si la majorité parlementaire s'était opposée à ces lois d'exception, les Canadiens auraient aussitôt été traités de « mauvais sujets ». Néanmoins, les discours et les actions politiques de Bédard dérangent l'ordre établi. Sa bataille pour exclure les juges de la Chambre d'assemblée, alors que ceux-ci jouent un rôle dans le maintien du contrôle colonial, est à la base de l'hostilité du gouvernement contre les députés canadiens.

L'opération du gouverneur Craig et de Sewell contre Bédard, la saisie de son journal et l'emprisonnement arbitraire de plusieurs leaders politiques ont reçu l'appui officiel malgré une légalité douteuse⁴. À moyen et à long termes, Bédard a eu raison et il a gagné sur le fond des choses, mais à court terme, il a chèrement payé le prix de sa dissidence toute vénielle en somme. Face au gouverneur, il a surtout fait une démonstration de courage et de cohérence idéologique.

Donald Fyson souligne l'ironie du sort qui, en 1812, a fait du prisonnier politique de 1810 un juge à Trois-Rivières, obligé de composer avec d'autres juges qui avaient été ses adversaires politiques et qu'en certains cas, il avait fait chasser de la Chambre. Le gouverneur George Prévost, successeur de Craig, qui le nomme à ce poste, mentionne sa compétence et son ancienneté, mais n'écrit jamais qu'il s'agit d'une compensation ou d'un dédommagement pour l'injustice commise par son prédécesseur à son endroit.

À Trois-Rivières, Bédard administre un petit district et juge essentiellement des causes civiles mineures. Les causes importantes ou criminelles sont jugées par un tribunal de deux ou trois juges qui siègent avec lui. La région est peu agitée et son action judiciaire demeure bien encadrée. Il circule cependant dans tout le district. En 17 ans de service, il a étudié bien des causes et il a prononcé au total plusieurs milliers de jugements. L'évaluation critique de son travail de juge nécessiterait un long travail et une connaissance poussée du droit et de la jurisprudence de l'époque. On s'en tient donc à des

commentaires généraux qui veulent, selon la tradition, qu'il fut un « bon » juge.

Ses adversaires sont toujours demeurés à l'affût. Il fait encore l'objet d'attaques dans certaines publications. En 1819, une poursuite en destitution par le député Richard Ogden est déposée à l'Assemblée et se termine par un non-lieu devant un comité de la Chambre. Les années de magistrature trifluvienne de Bédard sont marquées par un climat hostile. Il se sent loin de ses amis et traverse des épisodes dépressifs. Il conserve toujours pourtant une idée très haute du système judiciaire britannique. À partir de 1827, sa santé se détériore, il doit demander des congés de maladie et songe à la retraite. L'Assemblée acceptera deux ans plus tard de lui verser une pension qu'il ne touchera pas, car il meurt en fonction le 26 avril 1829.

Dans le troisième atelier, j'ai pour ma part brossé un portrait de Pierre Bédard en rappelant les origines huguenotes de sa famille - officiellement convertie au catholicisme - lesquelles peuvent expliquer en partie la psychologie du personnage. Elles permettent aussi de comprendre le souci de son père de faire instruire toute sa famille. On sait que, chez les protestants, la capacité de lire les livres saints était jugée essentielle au salut. L'éducation, la lecture et la réflexion intellectuelle ont été chez Bédard des aspects constitutifs de sa personnalité et de son engagement politique.

Son parcours personnel et professionnel est connu. C'est surtout par sa compétence en droit et sur la constitution anglaise qu'il en est venu à s'imposer comme chef de parti, surtout à partir des élections de 1804. Pourtant, Bédard n'est pas un grand tribun; il est, de son aveu même, mauvais plaideur au tribunal et mauvais orateur au parlement. Néanmoins, il excelle à débattre des idées et à argumenter avec ses adversaires. C'est par le journal *Le Canadien* et par les lettres qu'il a envoyées à John Neilson entre 1813 et 1829 que l'on peut cerner la pensée et le caractère de Bédard.

Il développe pour la première fois dans l'histoire parlementaire un programme qui s'articule autour d'idées fortes, dont l'exclusion des juges de la Chambre, le contrôle des dépenses publiques par les élus et

l'obligation faite au « ministère » de rendre des comptes à l'Assemblée, c'est-à-dire la primauté du pouvoir législatif sur l'exécutif et la première expression de ce qu'on appellera plus tard la responsabilité ministérielle.

La réaction de l'oligarchie coloniale contre lui et son parti est révélatrice du climat politique ambiant. Le gouverneur mobilise aussi l'Église catholique pour tenter de discréditer Bédard et de réduire la poussée démocratique qu'il perçoit dans l'idéologie du *Canadien*. Les électeurs passent outre et renvoient au Parlement presque les mêmes députés qu'en 1809, preuve d'un degré de conscience politique étonnant pour l'époque. Bédard est élu en prison par les électeurs de Surrey (Verchères). En misant sur la légalité et la légitimité de sa cause, Bédard parvient à obliger le pouvoir sinon à faire des concessions, du moins à baisser le ton et à composer avec l'existence politique de la population canadienne. Ce choix est d'autant plus avisé pour le conquérant qu'une guerre menace entre les États-Unis et la Grande-Bretagne et que celle-ci ne souhaite pas d'agitation dans ses colonies. Le nouveau gouverneur George Prévost, qui succède à James Craig en 1811, incarne un nouveau style plus conciliant que Londres souhaite voir s'instaurer à Québec.

En sixième séance, Philippe Reid, professeur émérite du Collège François-Xavier-Garneau, a développé les bases de la pensée constitutionnelle de Bédard qui s'appuyait sur les conséquences engendrées par la « Glorieuse révolution » anglaise de 1689. Un auteur philosophe s'est particulièrement imposé à Bédard, il s'agit de John Locke (1632-1704). À la lecture de Locke et à la lumière de la constitution de 1791, Bédard a compris la nature de la monarchie constitutionnelle, des libertés fondamentales et des droits humains. On doit à Locke la notion de société civile et du contrat social qui la sous-tend. Plus d'un demi-siècle avant Montesquieu, il développe la notion des trois pouvoirs qui constituent l'État et accorde une prépondérance au pouvoir législatif qui représente le peuple.

C'est une lecture attentive de Locke et aussi d'autres auteurs politiques comme William Blackstone et Jean-Louis De Lolme qui a permis à Bédard d'intégrer au contexte colonial du Bas-Canada les nouvelles réalités sociales issues des révolutions américaine et française. L'idée de « nation » canadienne a pu ensuite s'imposer

dans le discours. Tout en faisant profession de foi loyaliste envers la Grande-Bretagne, Bédard a pu créer une opposition légitime au pouvoir et amorcer des réformes.

Louis-Georges Harvey, de l'Université Bishop a étudié l'héritage de Pierre Bédard, notamment sa représentation de la « nation » canadienne et des caractères essentiels de son identité. À ce chapitre, un autre député de l'époque, Denis-Benjamin Viger, dans une brochure publiée en 1809⁵, a grandement contribué à définir les traits distinctifs de la population canadienne et à la définir politiquement.

Il est important, selon le professeur Harvey, de bien situer le personnage dans son temps. Sa contribution à la vie parlementaire n'en est pas moins importante. En regroupant un parti politique à la Chambre d'assemblée et en fondant un journal, Bédard a créé un bloc cohérent qui devenait une pièce sur l'échiquier de la scène publique. Mais Bédard a essentiellement défendu l'autonomie de l'Assemblée, il n'a pas remis en question la souveraineté britannique sur le pays. Il crée une tradition constitutionnelle qu'il a contribué à réformer et qui demeurera le cadre dans lequel ses héritiers vont évoluer.

La filiation idéologique que l'on peut tracer entre Bédard et les réformistes des années 1840 et 1850, en particulier Étienne Parent, pourrait le faire considérer comme un « grand-père » de la Confédération canadienne. Bédard a parlé du « ministère » colonial et lui réclamait des comptes, mais l'aboutissement de la responsabilité ministérielle, telle qu'elle sera acquise par La Fontaine en 1848, n'est pas nécessairement celle que Bédard aurait imaginée. À cet égard, son héritage peut autant être partagé par des Anglo-Canadiens démocrates que par des Québécois nationalistes. Une chose est sûre, Bédard a contribué à une définition du Bas-Canada en termes politiques.

Dans la cinquième et dernière séance, l'historien Jocelyn Saint-Pierre et le journaliste Gilles Lesage ont brossé un portrait de la presse au Québec depuis deux siècles. Selon Jocelyn Saint-Pierre, le XIX^e siècle est celui du passage d'une presse d'opinion à une presse d'information. Trois temps marquent l'évolution des journaux de cette époque. D'abord, de 1764 à 1805, c'est-à-dire de la parution de *La Gazette de Québec* à celle du *Quebec Mercury*; puis de 1806 à 1884, ou de la fondation du

À la découverte de nos racines parlementaires

Canadien comme journal associé à un parti politique, à l'apparition de *La Presse* en 1884, qui inaugure l'ère de la presse de masse. *La Gazette de Québec*, premier journal fondé en 1764, était bilingue et largement commercial. On y retrouve des nouvelles, des ordonnances du gouvernement, puis des lettres de correspondants exprimant des idées et des points de vue; mais *La Gazette*, journal semi-officiel, maintient une politique très neutre et évite les débats politiques. *La Gazette littéraire et commerciale* de Fleury Mesplet, premier journal montréalais en 1778, est plus engagé, mais dans le contexte de la guerre d'indépendance américaine, le gouverneur Frederick Haldimand fait emprisonner ses rédacteurs pendant quatre ans, une première dans la province de Québec qui rappelle le cas de Bédard.



Le buste en bronze est l'œuvre de la sculptrice Pascale Archambault. Il a été réalisé, entre autres, grâce à la contribution financière de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. (Photo : Christian Chevalier).

C'est vraiment après 1805 que les journaux politiques et idéologiques prennent leur essor. Les crises de 1810 et de 1837-1838 ponctuent cette période, mais on assiste à l'émergence d'une presse qui transmet l'information gouvernementale, parlementaire et judiciaire. L'arrivée du gouvernement responsable après 1848 change aussi la donne. Le rédacteur est un intermédiaire qui s'adresse à une élite sociale et plusieurs sujets sont soumis à la censure morale. Le pouvoir politique, par ses commandes d'impression, soutient les ateliers de presse. Il détermine donc en partie l'existence ou la mort d'un journal. Les abonnés et les annonces sont les autres sources de revenus.

De plus en plus au cours du siècle, les partis politiques se dotent d'un ou de plusieurs organes de presse pour promouvoir leurs idées, attirer les électeurs et tirer leur part du patronage gouvernemental. C'est l'âge d'or du journal politique souvent financé directement à la caisse d'un parti. Ægidius Fauteux disait qu'à cette époque, le lecteur des journaux cherchait moins une matière à sa curiosité qu'une nourriture à sa passion. La fondation de *La Presse* en 1884 marque un changement qui prolonge son émergence pendant plusieurs décennies du XX^e siècle. *La Presse* est le premier journal francophone qui s'adresse à tous, traite de tout, met l'accent sur la nouvelle, qu'elle soit politique ou non, et qui vit essentiellement de la publicité commerciale.

Les technologies évoluent, la révolution industrielle change la société, la population augmente, l'alphabétisation se généralise. On voit alors disparaître au tournant du siècle plusieurs anciens journaux. Une nouvelle génération de publications politiques et partisanes vont voir le jour pour s'éteindre graduellement avec la professionnalisation du journalisme. La tendance au XX^e siècle va au média de masse et vers la concentration des entreprises de presse. Seul *Le Devoir*, fondé par Henri Bourassa en 1910, demeure journal indépendant axé sur l'information politique, culturelle et sociale.

Pour Gilles Lesage, deux cents ans après Pierre Bédard, la presse québécoise vit une autre crise qui ébranle les bases même du travail journalistique. Aujourd'hui, on parle souvent du phénomène du journaliste vedette, plus commentateur qu'observateur. On

À la découverte de nos racines parlementaires

ne doit pas oublier que ce genre est déjà ancien et que c'est *Le Devoir* qui l'a inauguré dès 1910. Chaque article y était signé par son auteur et portait sa marque, alors que la chose était alors très rare dans les journaux. Les Asselin, les Fournier, les Pelletier et les Laurendeau, pour ne citer que ceux-là, ont été des vedettes du journalisme à leur époque.

Le malaise se situe ailleurs. La société québécoise est pauvre en projet d'avenir et aux « années sans guides » succède l'ère des « nouvelles marchandes ». La presse écrite au Québec a un glorieux passé, mais a-t-elle un avenir? Il n'est pas toujours facile de tracer la juste frontière entre l'analyse intelligente, bien écrite et le « coup de gueule » ou le simple « billet d'humeur ». Le défi du XXI^e siècle sera de redéfinir le rôle de l'écrit journalistique dans la sphère publique. En ce moment, la quantité semble dominer la qualité. Les conglomerats remplacent la collaboration par le « cannibalisme », en

se comportant comme des prédateurs qui appauvrissent les contenus. Les pouvoirs n'ont plus la peine d'exercer pressions et censures comme au temps de Bédard. La réflexion et l'idée existent toujours dans quelques trop rares colonnes, mais on voit maintenant le journal de masse se dissoudre dans le média de niche.

Que conclure de cette journée de colloque consacrée à Pierre Bédard, au journal *Le Canadien*, à la crise politique de 1810 et à l'horizon de la presse écrite québécoise depuis deux siècles? Sans doute, la SOPOQ a-t-elle eu raison d'éclairer la personnalité de Pierre Bédard et de chercher à mieux comprendre cette figure de la démocratie québécoise. Son exemple et son engagement donnent relief et perspective à notre temps.

Le buste en bronze du personnage, œuvre de la sculptrice Pascale Archambault, qui a été dévoilé par le président de l'Assemblée nationale, monsieur Yvon Vallières, demeurera un signe permanent et tangible de cette commémoration. Le sociologue Fernand Dumont disait que le souvenir des anciens n'a de valeur que s'il renvoie les vivants à leurs devoirs. La mémoire de Pierre Bédard nous rappelle les valeurs que l'on accorde à la démocratie et à la liberté de la presse; mais elle aiguise surtout notre conscience de leur fragilité.

Gilles Gallichan
Bibliothécaire et historien
Assemblée nationale



Quatre anciens parlementaires étaient présents lors du dévoilement du bronze de Pierre-Stanislas-Bédard, soit Matthias Rioux, député de Matane (1994-2003), Marcel Masse, député de Montcalm (1966-1973), Antoine Drolet, député de Portneuf (1973-1976) et Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières (1976-1985). Photo : Christian Chevalier.

¹ Gilles Gallichan, « Commémoration à l'Assemblée nationale : Pierre Bédard (1810-2010) », *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec*, vol. 10, n° 2, automne-hiver 2009-2010, p. 62-65; voir aussi G. Gallichan, « Pierre Bédard, le devoir et la justice. 1^{ère} partie - La liberté du Parlement et de la presse », *Les Cahiers des Dix*, n° 63 (2009), p. 101-160.

² On peut visionner le documentaire en web diffusion sur le site de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/capsules-emissions.html

³ Micheline Cambron, « Le Canadien », dans Pierre Hébert et al. *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, p. 99-106.

⁴ Sur le contexte politico-juridique de cette période, Evelyn Kolish recommande la lecture de : Murray Greenwood et Barry Wright, *Canadian State Trials, vol. 1, Law, Politics and Security Measures, 1608-1837*, Toronto, UTP, 1996, xiv, 742 pages

⁵ [Denis-Benjamin Viger], *Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada, la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc. de ses habitants; et les conséquences qu'entraîneroient leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne*, Montréal, James Brown, 1809, 51 pages

Les 24 derniers conseillers législatifs



Claude Lachance

Vestige de l'époque coloniale britannique, le Conseil législatif de la « Province de Québec » a cessé d'exister le 31 décembre 1968. Cet organisme, dont les 24 membres étaient nommés à vie sur une recommandation du gouvernement, était l'équivalent du Sénat canadien.

Sa principale fonction consistait à réviser les lois adoptées par l'Assemblée législative, à les bonifier et à les lui retourner avec ses recommandations.

Au fil des ans, il avait été souvent question d'abolir cette institution. Toutefois, il revient au gouvernement du premier ministre Jean-Jacques Bertrand d'avoir réussi à convaincre les conseillers législatifs, alors en fonction, d'accepter de se faire hara-kiri, conditionnellement au maintien de certains avantages pécuniaires jusqu'à leur décès.

Claude Lachance
Député de Bellechasse
(1981-1985 et 1994 -2003)

LES 24 DERNIERS CONSEILLERS LÉGISLATIFS DU QUÉBEC

NOM	DIVISION	ALLÉGEANCE	MANDAT	DÉCÈS	ÂGE
ASSELIN, Edouard	Wellington	Union nationale	1946 - 1968	1975	83
AUGER, Antonio	Laurentides	Union nationale	1959 - 1968	1979	78
BARIBEAU, Jean-Louis	Shawinigan	Union nationale	1938 - 1968	1975	82
BARRETTE, Jean	Sorel	Union nationale	1955 - 1968	1989	84
BENOÎT, Ernest	Kennebec	Union nationale	1959 - 1968	1982	84
BERTRAND, Lionel	Mille-Isles	Parti libéral	1964 - 1968	1979	73
BOUCHARD, Albert	LaSalle	Union nationale	1954 - 1968	1981	80
BRAIS, François-Phil.	Grandville	Parti libéral	1940 - 1968	1972	77
BRILLANT, Jules-A.	Golfe	Parti libéral	1942 - 1968	1973	84
CARDINAL, Jean-Guy	Rougemont	Union nationale	1967 - 1968	1979	54
DUPRÉ, Arthur	Montarville	Parti libéral	1963 - 1968	1983	77
FARIBAULT, Marcel	Repentigny	Union nationale	1967 - 1968	1972	63
FOSTER, George	Victoria	Union nationale	1946 - 1968	1974	76
GILBERT, J-Oscar	Bedford	Union nationale	1960 - 1968	1971	82
GROTHÉ, Raoul-Ovide	de Salaberry	Parti libéral	1927 - 1968	1969	90
LAFERTÉ, Hector	Stadacona	Parti libéral	1934 - 1968	1971	85
MARLER, George	Inkerman	Parti libéral	1960 - 1968	1981	79
MARTINEAU, Gérald	Lauzon	Union nationale	1946 - 1967	1968	65
MESSIER, Félix	de Lanaudière	Parti libéral	1942 - 1968	1968	91
O'REILLY, George	La Durantaye	Parti libéral	1964 - 1968	1992	81
RAYMOND, Jean	Rigaud	Union nationale	1960 - 1968	1970	62
RENAUD, Joseph-O.	Alma	Union nationale	1946 - 1968	1991	82
ROWAT, John Pozer	de Lorimier	Union nationale	1958 - 1968	1994	83
TARDIF, Patrice	de La Vallière	Union nationale	1952 - 1968	1989	84

Recherche : Claude Lachance

Un monument à la mémoire

de Pierre Laporte

Un monument à la mémoire de M. Pierre Laporte a été dévoilé le 17 octobre dernier dans le parc de la Voie maritime du Saint-Laurent, à Saint-Lambert, non loin de la résidence de l'ancien ministre du Travail et de la Main-d'œuvre et ministre de l'Immigration, enlevé le 10 octobre 1970 lors de la Crise d'octobre.

Le dévoilement du monument s'est fait en présence des membres de la famille de M. Laporte, de sa veuve, Mme Françoise Brouillet Laporte, et de ses deux enfants, Jean et Claire. L'ancien ministre des Finances, M. Raymond Garneau et le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, étaient également présents à cette cérémonie.

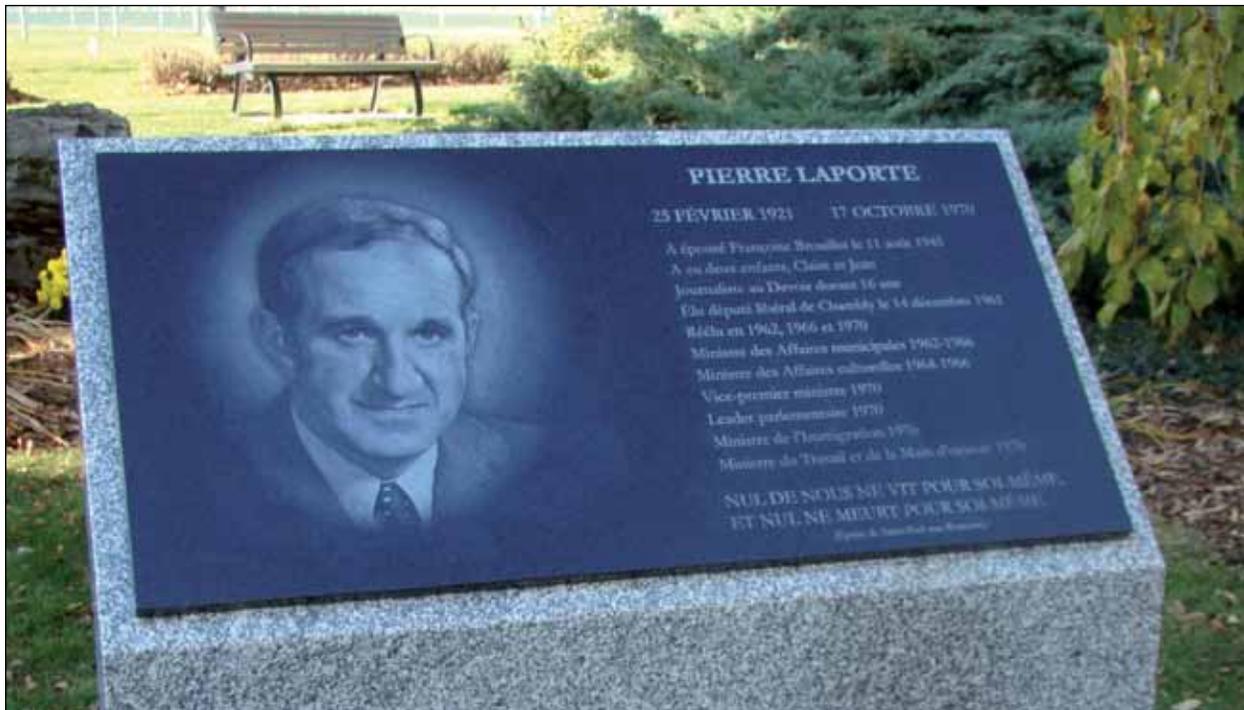
Le premier ministre Charest a souligné qu'en marge du 40e anniversaire de la Crise d'octobre, les Québécoises et les Québécois avaient trop peu entendu parler de la principale victime innocente de ces événements, M. Pierre Laporte, et de sa contribution à la vie publique et politique, d'abord comme journaliste au quotidien *Le Devoir* et ensuite à titre d'élu de l'Assemblée nationale du Québec pendant presque dix ans.

« Il y a encore, a dit le premier ministre du Québec, même après 40 ans, une certaine pudeur, un certain malaise à mettre les mots justes sur ce qui s'est produit,

probablement parce que c'est trop lourd à porter. On accepte difficilement l'idée qu'il s'est produit chez nous un crime politique de cette nature. La chose est d'autant plus difficile à nommer qu'il y a eu, d'une certaine façon, une très grave erreur sur la personne. Alors que les ravisseurs prétendaient libérer le Québec, ils s'en sont pris à un homme dont la vie a été marquée par son dévouement envers le progrès et l'affirmation du Québec ».

Nous reproduisons le texte gravé sur le monument de granit :

PIERRE LAPORTE
25 février 1921 - 17 octobre 1970
A épousé Françoise Brouillet le 11 août 1945
A eu deux enfants, Claire et Jean
Journaliste au Devoir durant 16 ans
Élu député libéral de Chambly le 14 décembre 1961
Réélu en 1962, 1966 et 1970
Ministre des Affaires municipales 1962-1966
Ministre des Affaires culturelles 1964-1966
Vice-premier ministre 1970
Leader parlementaire 1970
Ministre de l'Immigration 1970
Ministre du Travail et de la Main d'œuvre 1970
NUL DE NOUS NE VIT POUR SOI-MÊME,
ET NUL NE MEURT POUR SOI-MÊME.
(Épître de Saint-Paul aux Romains)



L'ancêtre François Gaulin

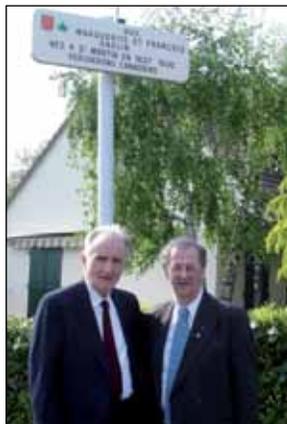
« Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai »
(folklore À la claire fontaine).



André Gaulin

En mai 2010, André Gaulin, président de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA), Section du Québec, participait à un colloque intitulé «De la Normandie au Québec». La partie québécoise de ce colloque, sous la responsabilité scientifique du professeur Aurélien Boivin, regroupait neuf conférenciers dont cinq venant du Québec, les quatre autres enseignant la littérature québécoise en France, en Italie et en Belgique. Par ailleurs, huit conférenciers assuraient la participation normande à ce colloque de trois jours qui se faisait en trois lieux : Rouen, Caen et Tourouvre. L'après-midi de la troisième journée était vécue dans l'église médiévale de la petite commune de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême d'où étaient partis, vers 1651, François, Marguerite et Pierre Gaulin, François étant l'ancêtre de tous les Gaulin d'Amérique. Pour cette occasion, monsieur le maire Luc de Romanet, ainsi que le président de l'AMOPA de la section de l'Orne (le Perche de jadis), monsieur Jean-Pierre Pelletier, avaient demandé au président Gaulin de faire une conférence sur l'ancêtre venu en Nouvelle-France, cette conférence – dont le texte suit – précédant un récital de textes québécois auquel participaient douze membres de la délégation québécoise. Le tout avait été précédé d'un repas à la mairie et suivi d'un cocktail de fermeture au même endroit. Beaucoup d'amopaliens des cinq Sections de la Normandie, ainsi que plusieurs citoyens de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, assistaient à la conférence suivie du récital.

Ce n'est pas sans émotion que je reviens dans cette église médiévale où je suis passé à plusieurs reprises pour revoir la commune d'où partit, vers 1651, François, l'ancêtre de tous les Gaulin d'Amérique. Quel beau prénom pour celui qui venait implanter le français sur les bords du Saint-Laurent. Je suis de la dixième génération des Gaulin. Les premiers enfants de mes neveux et nièces commencent à composer la douzième génération. Quant à moi, quatrième d'une famille de neuf enfants, je suis fils de Lucienne Lapointe (les Audet dit Lapointe) et mon père avait le prénom de Gérard, Gaulin de la neuvième génération. Huit prénoms seulement me séparent de François Gaulin, soit dans l'ordre ascendant Gérard, Théodule, Pierre, Jean, Louis, Louis encore une fois, et Robert. Puis François et me voilà en France ! Je suis d'autant plus ému aujourd'hui que nous y sommes reçus officiellement comme Québécois par monsieur le maire de la Commune et par monsieur le curé de cette paroisse.



Monsieur de Romanet, maire et châtelain pose devant la rue à la mémoire aux ancêtres Gaulin créée sous le maire Bellanger.

J'ai souvent relu la plaque apposée au mur de cette église où il est fait état du départ de François Gaulin et de sa sœur Marguerite. Il faut y ajouter le nom de Pierre Gaulin qui vint aussi vivre en Nouvelle-France et qui y mourut. Pierre, jumeau de Marguerite, dont la présence est attestée au mariage de son frère François en 1657, contracte mariage en avril 1664 à Château-Richer, sur la Côte-de-Beaupré, avec Jacqueline Lauvergnat, une Orléanaise. Le couple reste sans descendant puisque leur seul enfant, né en 1675, ne vivra que neuf jours. Quant à Marguerite, née en 1627, son nom de famille se perd selon la coutume jusqu'à récemment, puisqu'elle épouse, en 1654, un dénommé Jean Crête, qui est originaire de Saint-Aubin de Tourouvre. Soulignons aussi que le rédemptoriste Gérard Lebel, auteur de *Nos ancêtres*, une impressionnante série de 26 volumes répertoriant près de 900 Français venus en Canada, signale la venue d'un Jean Gaulin, originaire de Saint-Cosme-de-Vair, qu'il suppose un parent des trois autres Gaulin partis de France. On le sait présent au baptême d'une fille de François en 1665 et sa mort à l'Hôtel-Dieu de Québec est enregistrée en 1705. On le croit sans descendance.

C'est donc François Gaulin qui fait souche sur les bords du Saint-Laurent. Né en août 1630, comme Marguerite et Pierre, il est le fils de Vincent Gaulin et de Marie Bonnemer. Il quitte la maison vers 20 ans et Gérard Lebel affirme qu'on est certain qu'il est déjà en

Nouvelle-France en 1652. François n'y sera pas seul puisque, dès 1634, Robert Giffard et ses agents-recruteurs amènent des habitants du Perche, c'est-à-dire des gens qui tiendront feu et lieu en Canada. Ce recrutement par familles et communes favorise d'ailleurs beaucoup la rétention des gens venus en Amérique puisque l'on sait que c'est plus de deux immigrants sur trois qui sont revenus en France. On estime que la population d'environ 60 000 à 80 000 au moment du Traité de Paris est issue de seulement 10 000 premiers venus sur deux siècles. Comme en 1763 on en est alors seulement à la quatrième génération des immigrants venus vers 1650, on peut estimer que les familles étaient nombreuses, surtout en tenant compte du fort taux de mortalité de l'époque. Soulignons aussi que des Gaulin de cette quatrième génération sont de retour dans la capitale et qu'ils auront été témoins de la destruction quasi complète de la ville de Québec, une ville de 8 000 habitants, par les troupes anglaises en 1759. Disons aussi que ceux qui habitent toujours dans l'Île d'Orléans et la seigneurie de Beaupré ont aussi dû quitter leur foyer et se cacher pendant que la campagne entourant Québec est mise à feu et à sang, cela valant aussi pour les Gaulin qui ont essaimé sur la Côte-du-Sud.

À Sainte-Famille de l'Île d'Orléans

Avant de s'installer définitivement à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, fin 1660 ou début 1661, François Gaulin est actif à Québec où il exerce notamment la fonction de domestique chez le gouverneur Louis d'Ailleboust, troisième du titre, lequel sera même parrain de Louis, le fils aîné de François, en 1658. L'ancêtre Gaulin obtient cinq arpents de front sur le fleuve dans la seigneurie de Lauzon en janvier 1653. Puis, le gouverneur d'Ailleboust lui concède, ainsi qu'à Antoine Pépin (ma grand-mère maternelle est d'ailleurs une descendante de ce Pépin dit Lachance), une terre de six arpents de front près de Québec. Mais le jeune Gaulin pense à s'établir de façon pérenne en fondant un foyer. Il a rencontré, peut-être sur la Côte-de-Beaupré, Marie Rocheron, qui deviendra sa femme le 25 septembre 1657 en l'église de Notre-Dame de Québec. C'est mon ancêtre utérine. Le sulpicien Gabriel DeQueyulus, tout nouveau curé, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, bénit leur mariage. Le gouverneur d'Ailleboust est là ainsi que deux frères de Marie Rocheron, Simon et Gervais, de même que Pierre et Marguerite Gaulin.

Marie Rocheron, comme ses frères dans la jeune vingtaine, viennent de Saint-Cosme-de-Vair, dans le Maine. Elle est toute fraîche arrivée de France à l'été 1657. Se mariant déjà en septembre, on peut supposer que François a dû avoir l'œil vif et Marie un petit béguin ! Il faut faire vite, ce pays manque de femmes. L'épouse de François n'a que 18 ans, le mari en a 27.

La famille Gaulin-Rocheron s'installe donc dans l'Île dite de Bacchus ou Île d'Orléans, François ayant acheté de Michel Guyon une terre avec bâtiments dans la paroisse de Sainte-Famille en novembre 1659. Cette terre des Gaulin est accolée sur celle de la fabrique qui reçoit bientôt l'église. Sainte-Famille, côté nord de l'Île où le fleuve moins large se traverse mieux et donne belle vue sur les Laurentides, est alors une paroisse peuplée par beaucoup de gens issus du Perche. Gérard Lebel en nomme plusieurs, par ordre chronologique de concessions seigneuriales qui leur sont faites, cela allant de 1652 à 1661 environ, soit à Charles de Lauzon-Charny, à Gabriel Rouleau, à Pierre Loignon, à Jean Baillargeon, à Guillaume Bauché, à Robert Gagnon, à Claude Guyon, à Louis Houde, à François Gaulin ainsi qu'à Jacques Asselin. Comme la population de la Nouvelle-France est fort peu élevée alors, on peut juger que le peuplement venu du Perche est important sur la Côte-de-Beaupré et à l'Île d'Orléans dont l'arrière-fief Charny-Lirec dépend, du moins pour cette période des débuts du peuplement. Après 50 ans de colonisation en Amérique, alors que la France est pourtant le pays d'Europe le plus peuplé de son époque (environ 15 millions de gens), il n'y a encore, en 1666, que 3 215 personnes en Nouvelle-France, réparties en 538 familles, pratiquement deux hommes pour une femme avant la venue des « Filles du roi » qui vont aider au peuplement de la colonie sous le premier et illustre intendant Jean Talon. Cette population est pratiquement répartie au tiers dans les trois villes alors fondées : Québec, en 1608, Trois-Rivières, en 1634, et Ville-Marie (Montréal), en 1642.

Lors du grand recensement de 1666, l'on sait que la famille de François Gaulin / Marie Rocheron compte alors quatre enfants, qu'ils ont une terre de quatre arpents sur le fleuve, 20 arpents en culture et huit têtes de bétail. Les Gaulin / Rocheron auront 11 enfants dont sept garçons et quatre filles. Pour faire court, disons que plusieurs enfants meurent jeunes : Louis, l'aîné, filleul du gouverneur d'Ailleboust, à 19 ans ; Marie-Cécile, la deuxième enfant, à trois ans ; une première

L'ancêtre François Gaulin

Marie-Thérèse, meurt très jeune puisque la suivante et 9^e enfant portera le même nom ; Pierre, quatrième de la famille entre chez les Frères Instituteurs, une communauté de Montréal inspirée par Jean-Baptiste de la Salle et meurt à 24 ans ; François, le 6^e enfant meurt aussi à 22 ans. Les deux filles survivantes, Marie-Madeleine et Marie-Thérèse se marient, la première à Ignace Pépin et l'autre, ancienne des Ursulines, d'abord à Martin Bauché, puis à Nicolas Martin. Il faut chercher leur descendance du côté de ces noms. Restent quatre garçons susceptibles de sauver la lignée. Dans les faits, Simon, le troisième enfant épouse une presque voisine, Françoise Létourneau : cependant, leur fille meurt à un an et leur fils, du prénom de son père, meurt à 18 ans. Le père est déjà mort lui-même à 24 ans, en 1687.

Quant à Joseph, le benjamin et fils posthume né en 1676, il se fait navigateur, épouse en France Marie Cartier, nièce du poitevin Paul Cartier vivant à Québec depuis 1667. Le couple vit en basse-ville de Québec et reste sans postérité. Pour sa part, l'avant-dernier de François Gaulin et Marie Rocheron, le dénommé Antoine, devient prêtre, rattaché au Séminaire de Québec fondé par Monseigneur François de Laval. L'un des premiers prêtres dits canadiens de cette institution, il s'illustre comme missionnaire en Acadie. Il y défend notamment les Micmacs, contribue à ce point à la défense de la Nouvelle-France avec eux que les Anglais des colonies le craignent et le combattent. Antoine Gaulin va jusqu'en France, en 1718, afin d'y recueillir de l'argent pour son action qui allie religion et patriotisme. Des onze enfants de François Gaulin, il reste un Gaulin mâle, Robert, le septième enfant de la famille Gaulin / Rocheron, et c'est par lui que le nom va se perpétuer en Amérique. Lui et Élisabeth Létourneau, qu'il épouse à Sainte-Famille le 5 juillet 1688, auront 14 enfants. Quant au père et ancêtre François Gaulin, domestique, défricheur, cultivateur, hommes d'affaires, il meurt jeune, à l'âge de 45 ans, en décembre 1675. Cette mort touche à ce point les Augustines de Québec qu'elles concèdent coup sur coup, et trois arpents de front chaque fois, deux terres dans leur seigneurie de l'Argentenay à la veuve Gaulin comme on l'appelait désormais, puis aux orphelins. Marie Rocheron peut alors compter sur l'aide de ses jeunes fils adolescents, Simon et Pierre. Les sœurs de la Congrégation Notre-Dame rapportent que c'est dans la maison Gaulin que

sont accueillies deux religieuses de sœur Marguerite Bourgeois en l'hiver 1685-1686, en attendant que leur couvent soit construit à Sainte-Famille. Plus jeune que François Gaulin de neuf ans, la veuve Gaulin lui survit 12 ans, même si elle décède à seulement 48 ans, en 1687.

Le nom des Gaulin appartient désormais à celui des familles souches du Québec. Ce nom est associé à la fondation du territoire et, à partir de Québec, a essaimé notamment à l'Île d'Orléans, sur la Côte-de-Beaupré, sur la Côte-du-Sud, dans les Bois-Francs, puis en Abitibi. On retrouve aussi des Gaulin en Ontario « français » alors



Une partie de l'auditoire qui participe à la chanson finale de Trenet, « Douce France », en l'église de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.

que d'autres, émigrés aux États-Unis, ont été assimilés au fil des générations. L'un de ceux-là, né en 1874 à Woonsocket dans le Rhode Island, fut maire de sa ville natale, puis consul général des États-Unis au Havre et, après 1909, à Marseille. On le retrouve ensuite à Paris, conseiller commercial à l'ambassade des États-Unis. Les Gaulin ont exercé maintes professions au cours des décennies autant dans le monde agricole, des affaires que dans les professions libérales. L'on compte parmi eux beaucoup des professeurs et d'instituteurs. L'un d'eux, Rémi Gaulin, a été évêque de Kingston au milieu du XIX^e siècle. Pour sa part, la poète formaliste Huguette Gaulin, décédée tragiquement en juin 1972, inspira la grande chanson de Luc Plamondon qui dit : « Ne tuons pas la beauté du monde... ». Celui qui vous parle a tenu à inscrire le nom Gaulin parmi celui des député(e)s de l'Assemblée nationale du Québec où il a siégé de 1994 à 1998, y faisant valoir l'avantage du Québec à devenir membre de la communauté des nations.

Rassemblement des familles Gaulin

Le 2 août 1980, dans l'Île d'Orléans, à la fois à Sainte-Famille, à Saint-Laurent et à Saint-Jean, se tenait un grand rassemblement des familles Gaulin dont Louis-Marie Gaulin, mon plus jeune frère, était le président. Il y est venu plus de 1 000 Gaulin de la capitale – où les Gaulin sont beaucoup rattachés –, des régions du Québec, du haut Ontario – ceux-là « swignaient » fort et chantaient la Bolduc – ainsi que des États-Unis, ces derniers nous demandant d'ailleurs la version anglaise des textes ! Nous avons même invité des Gaulin restés en France, ceux qui figuraient dans l'annuaire téléphonique de Paris où je venais souvent. Nous eûmes une réponse : la famille de Jean-Bernard Gaulin et de Jocelyne, avec leurs enfants Sandra et Jean-Frédéric, vinrent pendant un mois, reçus par ma sœur Suzanne. Ils sont revenus, nous recevant aussi. Cette fête de la mémoire fut l'occasion de refaire ce long parcours des Gaulin d'Amérique, les participants portant les couleurs des trois principaux Gaulin formant un rameau de la lignée de François, puis de Robert. À cette occasion parut un livre intitulé Fête des familles Gaulin où nous invitions, un an plus tôt, les Gaulin de tous horizons à nous envoyer des textes et des photos. Ce livre dont je fus le rédacteur, comprend aussi une généalogie de neuf générations de Gaulin, un travail de bénédictin fait par Louis-Marie et Jocelyn Gaulin. J'en laisse copie, pour la Commune, la paroisse et la Section amopaliennne de l'Orne.



Réception de la délégation québécoise amopaliennne à la mairie de Caen. De gauche à droite, Gabriel Wisniewski, président de l'AMOPA du Calvados, le maire adjoint, M. Jacky Touillier et une représentante du Préfet.

Bibliographie de référence :

Lebel, Gérard. *Nos ancêtres* 26, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1995, 183 pages (titre ainsi formulé pour le tome)

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *Ces villes et villages de France, ...berceau de l'Amérique française*, Basse-Normandie et Haute-Normandie, Paris, tome 3, 2008, 246 pages

En collaboration, *Fête des familles Gaulin/Île d'Orléans*, 2 août 1980, Québec, 1980, 117 pages

Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec/Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1993, 480 pages

En terminant ce rapide survol inspiré par les sources révélées plus haut, je voudrais redire notre gratitude à monsieur le maire de la Commune, à monsieur le curé de la paroisse ainsi qu'à monsieur Jean-Pierre Pelletier, président de la Section amopaliennne de l'Orne. Comme je crois à un monde parallèle et que je sais François, Marguerite et Pierre Gaulin parmi nous dans ce temple où respire l'Histoire, la nôtre étant liée en partie à la vôtre et vous associant aujourd'hui à la nôtre, je voudrais terminer par ce poème mis en musique par Jean-Guy Gaulin, mon frère aîné, pour le rassemblement des Gaulin d'Amérique en août 1980.

Hommage à François, notre ancêtre,
à Marguerite, à Pierre aussi;
les Gaulin de ce jour de fête
se souviennent d'eux aujourd'hui.

Couplet un :

Ils sont partis naguère de France
sur les voiliers de l'avenir;
ils apportaient leur espérance
et le pari de ne pas mourir...

Après des vies aussi laborieuses que celle de notre ancêtre François Gaulin pour la fondation de l'Amérique française, je donne les derniers mots au poète Gilles Vigneault dans sa chanson « Ton père est parti » : « Le repos... oublie la fatigue ° LA VIE ÉTAIT UN BEAU MÉTIER... ».

**Président de la section du Québec de l'AMOPA et professeur émérite de l'Université Laval (Québec)

André Gaulin
Député de Taschereau (1994-1998)

Après 27 années à l'Assemblée nationale

Des hommages bien mérités pour François Côté



François Côté

Le 11 juin 2010, au dernier jour des travaux parlementaires, les chefs de toutes les formations politiques et le président Yvon Vallières, ont salué le départ à la retraite de François Côté, le secrétaire général de l'Assemblée nationale depuis presque 10 ans. Au total, il a été au service de cette institution pendant 27 années.

C'est en 1983 que ce diplômé de l'Université Laval (baccalauréat et scolarité de maîtrise en science politique) entre à l'Assemblée nationale à titre de secrétaire de commissions parlementaires et ensuite, de coordonnateur du Secrétariat des commissions. En 1990, il occupera le poste d'adjoint au Secrétaire de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, la Commission Bélanger-Campeau. Il se distingue également de 1998 à 2001 au Conseil exécutif à titre de secrétaire adjoint au Sommet du Québec et de la jeunesse.

En décembre 2001, il succèdera à Pierre Duchesne comme secrétaire général de l'Assemblée nationale. En 2005, il est fait Officier de l'Ordre de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.

Le président Vallières salue sa passion et son authenticité

« Chers collègues, vous me permettrez de faire un petit ajout à ce que plusieurs d'entre vous avez dit sur notre secrétaire général, M. François Côté, qui prend aujourd'hui une retraite qui est bien méritée.

François est un travailleur infatigable, un gestionnaire aguerré, un collaborateur apprécié de tous. Il a connu une carrière florissante au sein de l'Assemblée nationale et de la fonction publique québécoise, M. le premier ministre en a fait état tout à l'heure, et d'autres d'entre vous l'avez évoqué également. Sa nomination au poste de secrétaire général de l'Assemblée nationale illustre sans contredit sa loyauté à l'endroit de notre institution de même que l'appréciation que lui portent tous les parlementaires. Aujourd'hui, au moment de souligner sa retraite, nous pouvons affirmer, sans nous tromper, qu'il a fait honneur à la confiance que lui ont témoignée des parlementaires lors de sa nomination

comme secrétaire général. À ce titre, il a conseillé cinq présidents, Jean-Pierre Charbonneau, Louise Harel, Michel Bissonnet, François Gendron et moi-même.

J'ai fait un petit relevé qui m'a permis de constater qu'il a fait le parcours de sept élections générales et il aura côtoyé plus de 1 000 parlementaires au cours de sa carrière ici, à l'Assemblée nationale. De fait, nous sommes seulement quatre à être ici au moment où François a fait son entrée à l'Assemblée nationale, et puis-je vous dire que la réussite d'un président repose très certainement sur le rôle de son secrétaire général et la relation que le président entretient avec lui, et ce, pour tous les aspects de sa fonction.

Au cours des dernières années, j'ai pu apprécier à quel point François a su jouer pleinement ce rôle à l'égard à la fois des travaux parlementaires et de l'administration de l'Assemblée. Le bilan de ses réalisations à

Après 27 années à l'Assemblée nationale

titre de secrétaire général est certes une source d'inspiration pour quiconque porte un intérêt à la démocratie, aux institutions parlementaires et à l'administration publique. Nous pouvons être fiers d'avoir pu compter parmi nous un être avec autant d'envergure, qui a su insuffler dynamisme et vitalité à sa fonction.



La carrière de François Côté a été chaleureusement saluée le 11 juin 2010.

Il a pris part d'une manière exceptionnelle à tous les aspects de la mission de l'Assemblée en prenant soin de rapprocher l'Assemblée des citoyens, en contribuant à ce que la réforme parlementaire soit axée sur une meilleure participation citoyenne, en mettant l'accent sur la coopération auprès des démocraties émergentes et en favorisant l'autonomie et l'initiative des députés.

Au plan de la gestion, il a eu à coeur l'appui aux parlementaires, la formation et la reconnaissance du personnel, le développement de la mission éducative, l'ouverture de services à la population, l'enrichissement de la programmation du canal de l'Assemblée nationale, l'intégration des nouvelles technologies et le développement durable à l'Assemblée nationale.

D'une capacité de travail vraiment hors du commun, François est un être loyal et fait preuve d'un leadership naturel et mobilisateur auprès des personnes qu'il côtoie. Qu'il s'agisse des parlementaires de toutes les formations politiques, des conseillers politiques, des députés ou de ses collègues du personnel administratif, tous peuvent témoigner de l'authenticité et de la passion qu'il a mises au service de notre institution.

Cette énergie se reflète également dans les projets qu'il a su développer avec différents partenaires, entre autres l'Université Laval, avec la création de la Chaire

de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires et la mise en place du programme des pages à l'Assemblée nationale qui, depuis septembre 2009, permet à 14 étudiants d'université de parfaire leurs connaissances de l'organisation de l'Assemblée et du système politique québécois.

Sur la scène internationale, sa contribution au rayonnement de l'Assemblée est inestimable. Il est actuellement président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones et a présidé, en 2004 et 2005, l'Association des greffiers canadiens. Il a également participé à la consolidation de la mission de coopération interparlementaire par laquelle l'Assemblée, d'une part, offre un appui technique aux institutions parlementaires de l'Assemblée nationale (...).

Enfin, merci, François, de ton engagement, je dirais, sans borne pour notre institution et ses députés. Nous voulons te souhaiter la santé afin que tu puisses profiter pleinement de la vie en compagnie de ta famille, que tu aimes tant. Tu as beaucoup donné, nous t'en sommes très reconnaissants. On te dit: À bientôt! ».



Michel Bonsaint lui succède

C'est le secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure, Michel Bonsaint, qui succède à François Côté au poste de secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec. Avocat de formation, M. Bonsaint, 44 ans, a débuté sa carrière à l'Assemblée nationale en 1989.

L'Ordre national du Québec fête ses 25 ans

« Au nom du peuple québécois... »

C'est en 1984 qu'est créé l'Ordre national du Québec. Les premiers récipiendaires recevront leur insigne des mains du premier ministre René Lévesque le 26 juin 1985, soit il y a un quart de siècle au cours duquel, dira l'actuelle présidente du Conseil de l'Ordre, madame Maryse Lassonde, « l'institution a souligné des parcours exceptionnels ainsi que des contributions remarquables au développement social et humain ».

L'Ordre national du Québec a été remis jusqu'à ce jour à 776 personnes, dont 49 personnalités étrangères. Les récipiendaires proviennent des quatre coins du Québec et sont issus de tous les horizons professionnels, autant du monde scientifique, sportif, culturel, artistique, socio-économique qu'au chapitre de l'action humanitaire. De ce nombre, vingt-cinq anciens parlementaires, incluant tous les anciens premiers ministres du Québec depuis 1985, ont reçu l'Ordre national du Québec. Au

fil de cérémonies émouvantes, ces 776 personnalités ont été élevées au rang de chevalières et chevaliers, officières et officiers ainsi que de grandes officières et de grands officiers. Toutes et tous témoigneraient de leur grande fierté et de l'immense émotion ressentie lorsque le premier ministre, après une courte présentation, leur remettait l'insigne honorifique en déclamant ces mots puissants : « Au nom du peuple québécois... ».

« Longue vie à l'Ordre national du Québec, vecteur important de notre enrichissement collectif! Qu'il continue de témoigner notre reconnaissance à nos grands bâtisseurs et aux artisans qui façonnent des relations privilégiées utiles à la consolidation, à l'échelle du monde, de liens d'amitié et de solidarité avec le Québec », de conclure madame Maryse Lassonde lors de la cérémonie du 3 juin 2010.



Deux anciens parlementaires, MM. Raymond Garneau et Clément Richard, ont été élevés au rang d'officiers de l'Ordre national du Québec le 3 juin 2010. (Photo : François Nadeau)



Jean-Paul Champagne

Il est intéressant de rappeler que c'est notre collègue Jean-Paul Champagne, alors député de Mille-Îles (1981-1985) qui fut l'initiateur de cette belle aventure de l'Ordre national du Québec. Il sera celui qui mettra sur papier une première politique de reconnaissance et de mérite, laquelle inclura cette notion de rendre hommage à celles et ceux dont l'apport au développement et au rayonnement du peuple québécois méritait d'être reconnu. Il soumettra les fruits de ses recherches et de ses réflexions au premier ministre René Lévesque qui, selon M. Champagne, en fut emballé et qui, en 1984, fera adopter la Loi créant l'Ordre national du Québec.

« Nous, Québécois et Québécoises d'aujourd'hui, aurions avantage à connaître ceux des nôtres qui revêtent une signification de recherche de l'excellence. Aussi ces pionniers devraient-ils accéder au panthéon national, au temple de la renommée. Pour nous, ils sont immortels pour la nation.

Mais tout cela exige une véritable politique nationale concernant le mérite. Nous, membres de cette Assemblée nationale, croyons qu'il est temps pour le Québec de se doter d'une véritable politique du mérite, tant pour nos prédécesseurs que pour nos contemporains. Le projet de doter le Québec d'une politique nationale de mérite s'inscrit dans une démarche explicite du gouvernement visant à formuler des politiques de reconnaissance nationale et des moyens de la promouvoir ».

Jean-Paul Champagne - Extraits du Journal des débats du jeudi 14 avril 1983

À Dakar au Sénégal

Le président Vallières a dirigé les travaux de la 36^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie



Yvon Vallières a rendu un vibrant hommage à Léopold Sédar Senghor, une des grandes figures historiques de la francophonie.

Le président de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Yvon Vallières, a dirigé les travaux de la 36^e session de l'APF, à Dakar, au Sénégal. Cette rencontre, qui s'est tenue du 5 au 8 juillet, a notamment porté sur la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone, 50 ans après l'indépendance de différents pays africains et 10 ans après l'adoption de la déclaration de Bamako. Le président Vallières a présidé les deux journées de débats. Il a également participé à une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle sont intervenus M. Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, et son prédécesseur, l'actuel secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf.

« La vitalité des différents organes de cette Assemblée ne se dément pas. Je pense aux commissions qui contribuent par leurs rapports, leurs déclarations, leurs avis et leurs actions à la vie de notre Assemblée et permettent à l'APF de s'acquitter avec brio de ses responsabilités d'assemblée consultative

de la Francophonie et de vigie de la démocratie. Je pense aussi au Réseau des femmes parlementaires, qui, dans l'esprit de la Déclaration de Bamako et des grands objectifs de la communauté internationale, continue à diversifier son action. En outre, je pense aux différentes régions qui font un travail exceptionnel afin de cerner les réalités parfois différentes des territoires de l'espace francophone », a déclaré M. Vallières au cours de cette mission.

L'APF a adopté plusieurs résolutions rappelant son attachement aux principes démocratiques selon lesquels un pouvoir ne peut être légitime que s'il procède du suffrage universel par lequel sont représentées toutes les forces politiques du pays. À cet effet, la mesure de suspension a été levée pour la section de Mauritanie, alors qu'elle a été maintenue pour la Guinée, Madagascar, le Niger et la Côte d'Ivoire.

De plus, Haïti a été au cœur des préoccupations de l'APF, alors que les parlementaires ont renouvelé leur soutien et leur solidarité à ce pays, notamment en

À Dakar au Sénégal

renforçant les moyens du Fonds spécial d'aide qu'elle a mis en place pour aider le Parlement haïtien. L'Assemblée nationale du Québec a contribué à la création de ce fonds. Le point d'actualité « les institutions parlementaires à Haïti après le tremblement de terre », a permis à M. Kelly Bastien, président du Sénat haïtien de faire le point sur la situation de son pays. En marge de la Session, le premier Prix Senghor-Césaire a été attribué à l'Association des professeurs de français en Haïti.

Créée en mai 1967, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir et défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'Homme, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle. L'APF est l'assemblée consultative de la Francophonie.

CIDEC 2011 à Québec

D'autre part, une invitation à la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* qui aura lieu à Québec, les 2 et 3 février 2011, a été lancée aux participants de la 36e session de l'APF. Cette initiative du président Vallières permettra un suivi rigoureux

de la mise en œuvre de la Convention adoptée à l'UNESCO en 2005 et de confirmer le leadership de la Francophonie dans le domaine névralgique de la diversité culturelle.

Activité d'envergure internationale, la CIDEC réunira des participants en provenance d'Afrique, des Amériques, d'Europe et d'Asie. Plusieurs organisations interparlementaires de même que des représentants de la société civile seront invités à titre d'observateurs.

Pour en savoir plus : www.cidecquebec2011.org

Noémie Cimon-Mattar
Direction des communications
de l'Assemblée nationale



Le président Vallières sera l'hôte de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles, les 2 et 3 février 2011, à Québec.



Jacques Legendre, secrétaire général parlementaire de l'APF, Mamadou Seck, président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Yvon Vallières, président de l'APF et président de l'Assemblée nationale du Québec, Jean-Élie Malkin, conseiller principal du directeur exécutif d'ONUSIDA, Dr Meskerem Grumitzky-Bekele, directrice générale Afrique de l'Ouest et du Centre, ONUSIDA, et Dr Omar Ndoye, rapporteur du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH-SIDA, lors de la signature du protocole d'entente entre l'APF et ONUSIDA.

Cultures à partager

Un 10^e anniversaire pour la Fondation en Montérégie



Marie Malavoy

Dans le cadre de la 5^e édition de son tournoi de golf, le 14 mai dernier à Longueuil, la Fondation internationale des Cultures à Partager - Secteur Montérégie (FICAP-SM) a souligné le 10^e anniversaire de sa fondation.

Le parrain d'honneur de l'événement, Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec ainsi que Marie Malavoy, députée de Taillon et présidente de la FICAP-SM, ont tour à tour rendu un vibrant hommage au fondateur de l'organisme en Montérégie, un grand bénévole de Longueuil, M. Alfred Nolet. La bibliothèque de la

FICAP-SM portera d'ailleurs son nom, soit « Les trésors d'Alfred Nolet », une petite bibliothèque accessible au grand public pour se procurer des livres à prix modique.

Plusieurs parlementaires et ex-parlementaires étaient présents : Stéphane Billette (Huntingdon) et vice-président de la FICAP-SM, Monique Richard (Marguerite-D'Youville), Pierre Curzi (Borduas), François Bonnardel (Shefford), Fatima Houda-Pepin (La Pinière), Roger Paquin (ancien député de St-Jean et secrétaire du conseil d'administration de la FICAP-SM) et Serge Geoffrion (ancien député de La Prairie).

Cette activité bénéfique a permis de recueillir 30 000 \$, une somme qui permettra à la FICAP-SM de poursuivre sa mission qui est de promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture, tout en contribuant au partage des cultures, au Québec et à l'étranger. La FICAP-SM est située au 1390-E, rue Newton, à Boucherville. Pour en savoir plus 450 641-2228, www.culturesapartager.org.



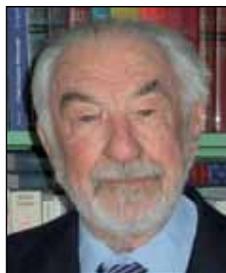
Pierre-Paul Côté, Yvon Vallières, Marie Malavoy et Cécile Vermette ont remis une toile à Alfred Nolet en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la vie de la Fondation en Montérégie.

Anciens parlementaires en action



Mme Lise Bacon, députée de Bourassa (1973-1976) et de Chomedey (1981-1994) a reçu le 30 juin 2010 l'Ordre du Canada pour sa contribution à la scène politique québécoise et canadienne, notamment en tant que sénatrice et vice-première ministre du Québec, de même que pour son engagement à promouvoir la cause des femmes, particulièrement en politique. Madame Lise Bacon est également Grande officière de l'Ordre national du Québec.

M. François Cloutier, député d'Ahuntsic (1970-1973) et de l'Acadie (1973-1976), a publié un livre intitulé *La médecine verticale*. Ce livre se veut un plaidoyer pour un humanisme médical. On y découvre les réflexions sur l'évolution de la médecine par un médecin qui, hospitalisé, découvre l'hôpital de l'intérieur.



M. Antoine Drolet, député de Portneuf (1973-1976), a été réélu pour un sixième mandat, président de la ligue de quilles *Le soleil levant*, un regroupement de gens d'Ancienne Lorette, de Saint-Augustin-des-Desmaures et de Québec. Il est aussi capitaine dans la ligue *Les bons amis* !



M. Jean Garon, député de Lévis (1976-1998), est chroniqueur au journal agricole indépendant, *La vie agricole*, depuis décembre 2009.



M. Benoît Laprise, député de Roberval (1994-2003), a reçu la médaille du lieutenant-gouverneur pour son implication en tant que président national de l'Association québécoise de défense des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

M. Gérard Latulippe, député de Chambly (1985-1989), a été nommé le 10 mars dernier, président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Le centre a été créé par une loi du Parlement canadien en 1988 et officiellement inauguré en 1990. Depuis avril 2000, il est connu sous l'appellation Droits et Démocratie.



Mme Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud (1997-2007), a été nommée, le 24 février dernier par décret ministériel, vice-présidente aux communications et à la recherche à la Commission des normes du travail.

M. Claude L'Ecuyer, député de Saint-Hyacinthe (2007-2008), est devenu conseiller principal de l'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA Canada), division du Québec. Il est aussi membre du conseil d'administration de l'Association québécoise des lobbyistes.



Anciens parlementaires en action

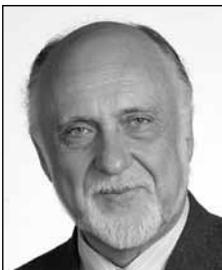


M. Richard Merlini, député de Chambly (2007-2008), et M. Jean-François Roux, député d'Arthabaska (2007-2008), ont présenté conjointement un mémoire à la Commission des institutions concernant le projet de loi 78 *Loi modifiant la Loi*

électorale et les règlements de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives.

M. Merlini a aussi prononcé une conférence sur le rôle du député à l'Assemblée nationale, au collège Jean de la Mennais, à La Prairie, en mars 2010.

M. Gilbert Paquette, député de Rosemont (1976-1985), a agi comme conférencier invité lors de trois colloques internationaux; sur les technologies d'apprentissages à Tokyo en octobre 2009, à Alger en décembre 2009 et à Dubaï en février 2010 où il a aussi donné des cours à titre de professeur émérite invité.



Il a publié dans *Le Devoir* une analyse intitulée *L'ADN du Canada, un plan pour la centralisation.*



M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière (1994-2003), a été nommé président du conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.



M. André Pelletier, député d'Abitibi-Est (1994-2003), présente un éditorial hebdomadaire sur la chaîne télévisée V, région de l'Abitibi-Témiscamingue et commente l'actualité sur la chaîne radiophonique GO FM 104,7.

M. Marcel R. Plamondon, député de Portneuf (1966-1970) a en sa possession un Registre des serments qui lui a été remis en 1976 et qui contient les serments de tous les anciens députés de Portneuf.

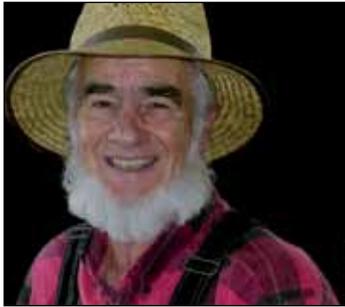


Mme Carole Thêberge, députée de Lévis (2003-2007), et vice-présidente aux communications et aux relations publiques de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), a été honorée au cours du 12^e gala du concours Femmes de mérite de la YWCA Québec, le 19 mai dernier dans la catégorie Services publics.

M. Rodrigue Tremblay, député de Gouin (1976-1981), a publié un nouveau livre aux États-Unis intitulé *The Code for Global Ethics : Ten Humanist Principles*. Ce livre est aussi publié en français sous le titre *Le code pour une éthique globale.*



La vie d'hier en photos



Florian Guay, (Dorchester 1970-1973), a personnifié le vieux Léon (138 ans), dans le cadre du Festival des méandres de Saint-Léon-de-Standon.



Gilles Michaud, (La Prairie 1976-1981), garde un souvenir inaltérable de sa collaboration avec le Dr Camille Laurin, en 1977, lors de l'élaboration de la Charte de la langue française et de l'adoption de la Loi 101. (Photo : Collection de M. Gilles Michaud).

Le rassemblement des familles Laroche et Rochette s'est tenu cette année à Drummondville. C'est Antoine Drolet, descendant des Rochette du côté de sa mère (Antoinette Rochette de Neuville) qui a présenté le prix à la personne qui s'est le plus distinguée cette année. L'an dernier, c'est Antoine Drolet qui a reçu le prix et cette année, il a remis à Pierrette Rochette.

À la fin du mois d'août, cinq anciens députés créditistes se sont rencontrés à Saint-Georges de Beauce. Ils ont dîné au restaurant *La vieille tablée* et ont échangé sur plein de sujets d'actualité. Non, non, non, il n'y a pas de retour du Ralliement créditiste !



De gauche à droite Fabien Roy (Beauce 1970-1973 et Beauce-Sud 1973-1979), Antoine Drolet (Portneuf 1970-1973), Yvon Brochu (Richmond 1970-1973), Jean-Louis Béland (Lotbinière 1970-1973) et Florian Guay (Dorchester 1970-1973).

Hommage aux artisans de la Révolution tranquille

Le 20 septembre dernier, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a rendu hommage à 50 personnalités pour leur apport exceptionnel à l'évolution de la société québécoise. Au cours des années 1960, alors que le Québec est en pleine mutation, ces femmes et ces hommes ont contribué à mettre en œuvre des changements politiques, économiques, culturels et sociaux dont les effets positifs se font sentir encore aujourd'hui.

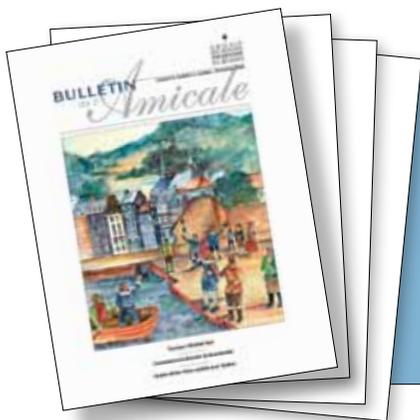


La Médaille des Grands Artisans de la Révolution tranquille est l'œuvre de M. Martin Pontbriand, joaillier-orfèvre de Québec.

Guy Coulombe, Jean-Paul Desbiens, Jean Deschamps, Robert Després, Gérard Dion, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Gérard Filion, Guy Frégault, Jacques Genest, Paul Gérin-Lajoie, Roland Giroux, Éric Gourdeau, Daniel Johnson père, Eric William Kierans, Marie-Claire Kirkland, Louis Laberge, Georges-Émile Lapalme, André Laurendeau, Jean-Marc Léger, Jean Lesage, Georges-Henri Lévesque, René Lévesque, Jean Marchand, André Marier, Roger Marier, Pierre Martin, Yves Martin, Claude Morin, Gérard Nepveu, Robert Normand, René Paré, Alphonse-Marie Parent, Roland Parenteau, Jacques Parizeau, André Patry, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Pigeon, Marcel Rioux, Guy Rocher, Claude Ryan, Paul Sauvé et Arthur Tremblay.

Au sein de l'appareil gouvernemental ou en périphérie, ces grands visionnaires ont transformé le rôle de l'État, modernisé l'économie, démocratisé le système d'éducation, mis en place un filet de sécurité sociale et assuré la promotion de la langue française en même temps que celle de la culture qui la porte. Par ailleurs, après des années de revendications, les femmes ont acquis la pleine égalité juridique et pris une place de plus en plus grande dans l'espace public.

Le choix de ces 50 personnalités résulte du travail concerté de l'Institut d'administration publique du Québec et de l'École nationale d'administration publique qui ont été invités à former un jury pour effectuer la sélection finale, sur la base d'une liste constituée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ses collaborateurs.



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000 sont disponibles
sur Internet à l'adresse :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens parlementaires
du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
Serge Geoffrion
Marie Tanguay

Responsable de l'édition
Serge Geoffrion

Collaboration
Jacques Brassard
Noémie Cimon-Mattar
François Cloutier
Rita Dionne-Marsolais
Antoine Drolet
Gilles Gallichan
André Gaulin
Paul Gérin-Lajoie
André Harvey
Gilles Houde
Claude Lachance
Diane Leblanc
Michel Leduc
Pierre Marois
Gilles Morin
Lucie Papineau
Pierre Pouliot
Jocelyn Saint-Pierre
Florian Sauvageau
Carole Théberge
Claude Trudel
Cécile Vermette

Conception et réalisation
Catherine Houle
Marie Tanguay

Révision linguistique
Serge Geoffrion

Impression
Division de la reprographie et
de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.27
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724
Téléc. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338